

A. L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN 2001

Après trois années consécutives d'accroissement de la production et un ralentissement significatif de l'activité en 2000, l'économie a connu durant l'exercice 2000-2001 un taux de croissance négatif de l'ordre de 1,1 %. Ce résultat qui indique l'évolution du Produit intérieur brut (PIB) en gourdes constantes de 1986-1987 s'inscrit dans la phase de récession enclenchée depuis l'an 2000 et traduit l'impact négatif des évolutions internes et externes sur l'environnement macroéconomique et financier.

Sur le plan interne, les incertitudes liées à la crise politique et le maintien du gel de l'aide externe ont constitué de sérieux obstacles à l'accroissement des investissements privés et des projets publics de développement en attente de financement. L'augmentation du ratio des improductifs, les faillites d'entreprises et le faible niveau des recettes fiscales sont apparus comme les conséquences les plus visibles du ralentissement marqué de l'économie par rapport aux rythmes de croissance des dernières années. Les mauvais résultats financiers des agents non financiers endettés auprès du système bancaire ont contribué à infléchir à la baisse les courbes de rendement des investissements privés et à accentuer le repli de l'activité. En termes réels, les importations, l'investissement global et les exportations ont diminué de 3,48 %, 1,89 % et 3,22 % respectivement. Ainsi, l'offre et la demande globales ont régressé de 2,38 %.

Sur le plan externe, les signes de plus en plus clairs d'affaiblissement de l'économie américaine ont renforcé les anticipations pessimistes sur le volume des échanges entre Haïti et son principal partenaire commercial. La baisse des prix des produits pétroliers sur le marché mondial, la réduction de l'investissement public et le net recul des importations d'articles manufacturés ont favorisé la chute des importations totales en valeur. Hormis le cacao, les principaux produits d'exportation ont été affectés par la baisse de la demande aux États-Unis. Ces produits incluent les articles manufacturés, les mangues, le café et les articles de la petite industrie.

En dépit des récents progrès réalisés dans les cultures rizicole et bananière, le secteur agricole reste toujours affecté par la faiblesse de la production. Cela tient à l'incidence de nombreux facteurs parmi lesquels on peut citer la sécheresse, les maladies, la contraction de l'investissement privé et la faiblesse des subventions agricoles. Néanmoins, la faible valeur ajoutée des secteurs «Bâtiments et travaux publics», et le recul des «Services non marchands» ont été les facteurs les plus déterminants dans la contraction du PIB.

La politique monétaire a été orientée vers le resserrement continu des conditions monétaires en vue de réduire les effets du déficit public. Elle a eu un effet-prix qui s'est traduit par une décélération de l'inflation de 15,32 % à 12,34 % en glissement annuel. Compte tenu de la croissance négative enregistrée cette année, l'effet-prix de la politique monétaire a prévalu durant l'exercice fiscal 2000-2001.

I. LE CADRE DE PRODUCTION

I.1 Introduction

La politique des pouvoirs publics s'est déroulée cette année dans un environnement caractérisé par l'aggravation des contraintes tendant à favoriser la dégradation des conditions économiques. Comme pour l'exercice précédent, un programme relais a permis d'évaluer l'action du gouvernement sur une base trimestrielle, mais il n'a pas fait l'objet d'un accord formel avec le Fonds Monétaire International (FMI). Les bailleurs de fonds n'ayant fait aucune promesse d'aide budgétaire au gouvernement, celui-ci a été obligé de reconduire son budget dans un climat politique marqué par l'organisation des élections présidentielles de novembre 2000. De plus, l'échec répété des négociations politiques avec la médiation de l'Organisation des États Américain (OEA) a renforcé l'idée que les conditions n'étaient pas réunies pour lever les obstacles conjoncturels à la reprise de l'activité économique. Dès lors, il est apparu difficile d'envisager la possibilité d'une réduction sensible des déséquilibres macroéconomiques hérités de l'exercice antérieur pour permettre à l'économie de renouer avec la croissance en 2001.

Jusqu'à la fin de l'exercice antérieur, le prix du baril de pétrole brent était supérieur à trente dollars EU et le taux de change de la gourde avait affiché une forte volatilité pour atteindre un pic de 28,33 gourdes au 30 septembre 2000. De plus, l'exercice 2000-2001 a débuté avec des taux d'inflation élevés (18 % en moyenne au premier trimestre) consécutifs à l'ajustement à la hausse des prix à la pompe des produits pétroliers et le premier trimestre a été marqué par l'élargissement du déficit budgétaire, suite à l'affaiblissement des recettes fiscales et au règlement des dépenses occasionnées par les élections de novembre.

La baisse des cours du pétrole sur le marché international à partir de décembre 2000 et la mise en place d'un nouveau pouvoir exécutif en février 2001 n'ont pas contribué à favoriser le processus de relance de l'activité au deuxième trimestre. L'investiture du nouveau président et la perspective de changement de gouvernement ont suscité l'attentisme des opérateurs économiques. Les dépenses ont augmenté moins vite par rapport au premier trimestre, mais les arriérés d'impôts se sont accumulés. Les maigres résultats obtenus par l'Unité de Gestion et de Contrôle Fiscal (UGCF) tout au long de cette période ont témoigné des difficultés rencontrées par le fisc dans le recouvrement des créances de l'État. Conséquemment, le deuxième trimestre a été compromis par le cycle électoral et l'accentuation des déséquilibres macroéconomiques.

Le financement du déficit, proche de 800 MG au premier trimestre, a donné aux opérateurs un signal alarmant sur le déroulement du reste de l'exercice. Par son ampleur et sa persistance, ce déficit a représenté aussi une menace pour la croissance compte tenu de la baisse des investissements publics et du rôle du financement monétaire dans la formation des anticipations des acteurs du système économique.

Les discussions annoncées dans la perspective d'un programme économique avec le FMI au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (Poverty Reduction Growth Facility) n'ont pas eu lieu comme prévu.

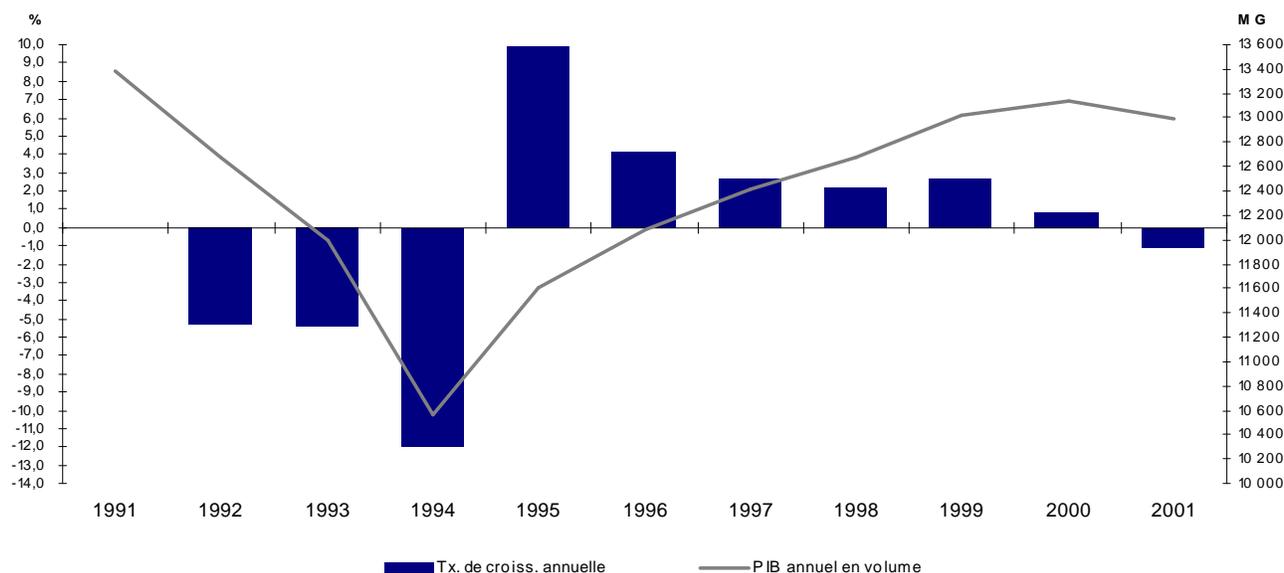
À la fin du deuxième trimestre, le nouveau gouvernement s'est retrouvé avec un déficit supérieur à 1,5 milliard de gourdes, alors que le programme relais prévoyait un financement monétaire ne dépassant pas 700 millions de gourdes pour tout l'exercice.

Durant les deux derniers trimestres, les autorités fiscales et monétaires se sont évertuées à renforcer les mécanismes susceptibles de contenir les effets inflationnistes du déficit en utilisant le cash-management et les principaux instruments de reprise de la liquidité. Le taux d'inflation en glissement annuel est passé d'une moyenne de 18,15 % au premier semestre à 15,52 % au deuxième semestre. Dans ce contexte, les efforts de correction des autorités n'ont pas permis de neutraliser l'impact du déséquilibre budgétaire sur la stabilité macroéconomique et de renverser la situation qui prévalait au cours de la première moitié de l'exercice. Le déficit budgétaire a continué de s'aggraver, mais à un rythme modéré par rapport au premier semestre. Toutefois, en dépit d'un financement monétaire de 2,3 milliards de gourdes sur l'ensemble de l'année, des résultats encourageants ont été obtenus en fin d'exercice grâce à l'utilisation combinée des bons BRH et des réserves obligatoires. En glissement annuel, le taux d'inflation est passé de 15,32 % à 12,34 % et le taux de change de référence de fin de période de 28,33 gourdes à 25,49 gourdes.

I.2 Production et prix

Le PIB a régressé de 1,1 % alors qu'il avait progressé de 0,9 % un an auparavant en gourdes constantes de 1986-1987¹.

Graphique 1 Produit Intérieur Brut (PIB) réel
(base 1976)



¹ En 2001, l'IHSI a choisi 1986-1987 comme année de base pour tenir compte de l'Enquête sur le budget et la consommation des ménages (EBCM) réalisée au cours de cet exercice fiscal. Durant les années précédentes, l'exercice de référence était 1975-1976.

Le secteur primaire dont la production avait continuellement baissé entre 1997 et 2000 est sorti d'un creux de -3,62 % pour croître de 0,64 % en 2001. En glissement annuel, sa part relative dans le PIB a connu une légère amélioration en passant à 26,65 % en 2001, mais la tendance à la stagnation demeure pour la période susmentionnée. Le secteur secondaire, qui était jusque-là l'un des principaux moteurs de la croissance, a régressé de 0,75 %. Sa contribution au PIB est passée de 49,82 % à 10,31 %. Le dynamisme du secteur tertiaire s'est encore affaibli cette année puisque son taux de croissance est passé de 2,40 % à 0,81 %. Il a conservé néanmoins la plus forte pondération dans le PIB avec 51,00 %, mais sa contribution à la valeur ajoutée est tombée à 24,29 % contre -99,21 % un an plus tôt.

I.2.1 Valeur ajoutée par secteur d'activité

Secteur primaire

Après avoir baissé de 2,23 % en moyenne de 1998 à 2000, les activités du secteur primaire ont augmenté de 0,64 % en 2001 par rapport à 1999-2000. Cette amélioration n'indique pas une reprise de la production agricole dans la mesure où le niveau atteint en 2001 reste largement inférieur à ceux des années antérieures à 2000. En effet, entre 1996-1997 et 1998-1999, la part relative du secteur primaire a représenté en moyenne 27,55 % du PIB contre 26,65 % en 2001. Le taux de croissance de cette branche reflète essentiellement l'augmentation de la production de riz et de bananes réalisée dans le cadre de la mise en application de deux projets : le «Programme spécial pour la sécurité alimentaire» et le «Projet de réhabilitation des périmètres irrigués de la Plaine de l'Arcahaie» (PREPIPA). Le premier projet a contribué à doubler la production de riz «paddy» dans l'Artibonite en faisant passer le rendement moyen à l'hectare à sept tonnes métriques (7 TM). Le second a permis une augmentation encore plus substantielle de la production de bananes : le rendement moyen à l'hectare est passé de 7 TM à 16 TM².

En revanche, la production de cacao et de mangues est restée constante. Sur l'ensemble du pays, les rendements moyens calculés sont respectivement de 500 kilos à l'hectare pour le cacao et de 1 650 kilos par manguiers.

Par ailleurs, la production agricole a été affectée par la baisse de la production de café à l'échelle nationale. Le rendement moyen à l'hectare (4 sacs de 60 kilos) a été réduit de moitié en raison de l'action du «pourridié», de la «rouille» et de «l'escolite» sur les arbres de couverture, les caféiers et les fèves de café. En dehors de l'incidence néfaste des insectes et des maladies, la production caféière a subi des contraintes liées à la dégradation des sols et aux déficiences des infrastructures.

Autres branches du secteur primaire

Le sous-secteur «Sylviculture, élevage et pêche» a affiché une faible croissance (0,40 %) après avoir reculé de 1,26 % en 2000. En dépit de l'aide technique fournie par la coopération cubaine dans le domaine de la pêche, la contribution de ce sous-secteur au PIB s'est établie à 13,6 % à la fin de cet exercice.

² Source : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDP).

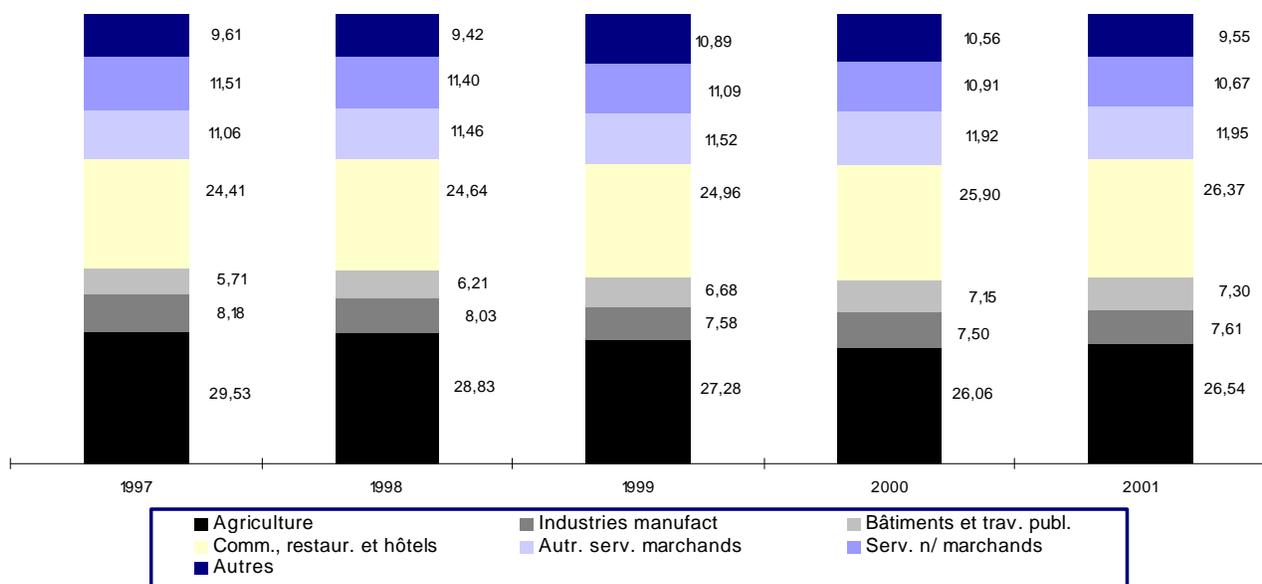
La production animale s'est encore contractée cette année en raison notamment de la forte baisse de la production avicole. En 2001, la production de poulets est tombée à 300 mille contre une moyenne de 3 millions pour la période 1996-2000, ce qui correspond à une baisse de plus de 90 %. Dans une proportion moindre, la baisse des cheptels s'est manifestée au niveau d'autres espèces comme les porcins, les ovins, les caprins et les bovins. Le déclin de la production animale résulte des insuffisances structurelles liées aux problèmes de financement des activités de soins sanitaires, d'approvisionnement en aliments, de formation et d'encadrement des éleveurs.

Après avoir connu une croissance de 7,69 % en 1999, les activités de production des industries extractives, principalement orientées vers le secteur de la construction, continuent à stagner en 2001. Leur part dans la valeur ajoutée totale est inférieure à 1 % depuis 1999. La faible contribution des industries extractives tient au ralentissement du rythme de croissance de la branche «Bâtiments et Travaux Publics» dont la part relative a oscillé entre 5,70 % et 7,30 % du PIB de 1997 à 2001.

Le secteur secondaire

En 2001, la valeur ajoutée du secteur secondaire a stagné et sa contribution à la croissance du PIB est passée de 49,82 % en 2000 à 10,31 %.

Graphique 2 Valeur ajoutée des secteurs d'activité
(en pourcentage)



Le sous-secteur «Industries manufacturières», en régression depuis deux ans, a stagné avec un taux de croissance de 0,10 %. Sa part dans le PIB s'est toutefois améliorée en passant de 7,50 % à 7,61 %. Cependant, ces résultats sont loin d'être probants dans la mesure où la valeur de la production de ce sous-secteur est gonflée par un effet-prix. Celui-ci résulte de l'existence de nouveaux débouchés dans le textile permettant aux exportateurs haïtiens de traiter directement avec les distributeurs étrangers et d'écouler leurs produits à des prix quinze fois plus élevés qu'auparavant. En outre, les industries de sous-traitance, principale composante des «Industries manufacturières»,

ont subi les répercussions du ralentissement de la demande de produits textiles aux États-Unis. Leur performance a été affectée par la fermeture de 20 % des usines durant les six derniers mois de l'exercice.

Le sous-secteur «Bâtiments et travaux publics» est en constante progression depuis 1995 et demeure le principal moteur de l'activité économique avec un poids équivalant à 7,30 % de la valeur ajoutée. La contribution de ce sous-secteur est en recul de 5,71 %, mais elle a atténué la magnitude de la contraction du PIB. Son rythme de croissance s'est considérablement ralenti en passant de 11,20 % en 1997-1998 à 0,60 % en 2001. Ce résultat traduit l'effet combiné de la baisse de 32 % des dépenses d'investissement du gouvernement central et de la contraction de 7,5 % du crédit bancaire au secteur privé. Il révèle à la fois le désengagement progressif du capital privé et les difficultés du gouvernement actuel à poursuivre les grands travaux d'infrastructure entrepris durant les cinq dernières années.

Le sous-secteur «Électricité et eau» dont la valeur ajoutée n'a cessé de reculer depuis 1997 est passé d'un taux de croissance de -9,2 % à -27,10 %. En dépit de sa contribution positive au PIB (24,10%), il a entraîné le secteur secondaire dans sa chute puisque les deux autres composantes de ce secteur ont progressé de 0,10 % et 0,60 % respectivement. Cette branche d'activité continue de souffrir de l'insuffisance des fonds de contrepartie pour les projets d'investissement publics et de la faiblesse du financement externe. Les informations fournies par la Banque Mondiale indiquent que sur 327 millions de dollars ÉU engagés pour la période allant de 1998-1999 à 2002-2003, 151 millions n'ont pas été décaissés pour les secteurs «Énergie, eau» et «Infrastructure urbaine».

Les services

La croissance de la production du secteur tertiaire s'est établie à -0,81 % après avoir connu une variation moyenne de 2,60 % de 1998 à 2000. Ce résultat est imputable à l'effet conjugué de la contraction du sous-secteur «Autres services marchands» (-2,80 %) et de la diminution de l'offre du sous-secteur «Services non marchands» (-2,60 %). Pour la période susmentionnée, les «Services non marchands» ont connu une croissance moyenne négative de l'ordre de -1,43 %.

La branche «Commerce, restaurants, hôtels» a eu la part la plus forte en pourcentage du PIB (26,30 %) après celle de l'agriculture, et le rythme de croissance de sa valeur ajoutée est en hausse de 0,35 % par rapport aux trois derniers exercices où il se situait autour d'une moyenne proche de 2,6 %. Le ralentissement de la croissance de la branche «Transports et Communications» a été beaucoup plus marqué avec un taux de 2,20 % contre une moyenne de 10,95 % pour la période allant de 1997 à 2000. Ces deux branches n'ont pas échappé aux répercussions de la crise politique sur l'image d'Haïti comme destination touristique et pays d'accueil des investissements étrangers. Dans un premier temps, les efforts de rénovation entrepris par le gouvernement dans le tourisme se sont révélés payants et les nouveaux investissements dans la technologie de pointe ont permis aux compagnies de téléphonie mobile d'asseoir leur présence dans de nombreuses régions du pays. Cette impulsion positive n'a toutefois pas donné tous les résultats escomptés en raison de la baisse du crédit au secteur privé et des aléas de la conjoncture politique.

Tableau 1 Contribution à l'évolution du Produit Intérieur Brut par secteur^a
(en millions de gourdes de 1986-1987)

	1997	1998	1999	2000	2001
Secteur primaire					
Poids Relatif	29,62	28,94	27,38	26,16	26,63
Variation annuelle	nd	-0,19	-2,80	-3,63	0,64
Variation annuelle pondérée		-0,06	-0,81	-0,99	0,17
Contribution en %	nd	-2,55	-29,97	-114,02	-14,90
Secteur secondaire					
Poids Relatif	14,66	14,98	14,95	15,27	15,33
Variation annuelle	nd	4,37	2,53	3,00	-0,74
Variation annuelle pondérée		0,64	0,38	0,45	-0,11
Contribution en %	nd	29,37	13,98	51,50	10,14
Secteur tertiaire					
Poids Relatif	49,42	49,88	50,04	50,81	50,97
Variation annuelle	nd	3,13	3,04	2,41	-0,81
Variation annuelle pondérée		1,55	1,52	1,21	-0,41
Contribution en %	nd	70,92	56,09	138,45	36,73
Impôt & subventions					
Poids Relatif	6,29	6,20	7,62	7,76	7,08
Variation annuelle	nd	0,78	26,15	2,75	-9,81
Variation annuelle pondérée		0,05	1,62	0,21	-0,76
Contribution en %	nd	2,25	59,90	24,07	68,03
Vérification (1.00)	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
taux de croissance pondéré		2,18	2,71	0,87	-1,12
Produit Intérieur. Brut	12 410,20	12 681,20	13 024,60	13 138,00	12 991,00
Variation du PIB		2,18	2,71	0,87	-1,12

a :La contribution des secteurs ou secteurs à la croissance est calculée à partir de la formule suivante: P.R (t-1)*(tx crois., secteur/ tx crois., du PIB pour l'année courante).
La contribution totale de tous les secteurs à la croissance du PIB doit équivoir 100.Des erreurs glissées au niveau du tableau de base (tableau secteur réel) peuvent expliquer ces écarts dans nos tableaux.

I.3 Prix et salaires

Le resserrement continu des conditions monétaires a agi de manière efficace sur l'inflation en 2001. Le taux d'inflation est passé de 15,32 % à 12,34 % en glissement annuel. La hausse de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) s'est fixée en moyenne à 16,84% et masque en partie les évolutions divergentes en cours d'année.

L'activité économique a d'abord été marquée par une accélération de la croissance des prix au premier trimestre et une décélération du taux d'inflation au dernier trimestre.

En effet, suite à l'augmentation des prix à la pompe des produits pétroliers en septembre 2000, le taux d'inflation a rapidement progressé au cours du premier trimestre en passant de 15,32 % en septembre à 18,03 % en octobre pour se rapprocher ensuite de 19 % en décembre. Cette évolution n'a fait que refléter l'augmentation de 74 % du prix moyen CIF des produits pétroliers et le surajustement du taux de change à la fin de l'exercice 1999-2000.

Tableau 2 Salaire réel
(au 30 septembre)

	IPC-1(sept)	Salaire nom.(gdes)	Salaire réel (Px.-1)	Tx. Crois. Sal. Réel	Salaire réel (Px.96)
1983	6,16	13,20	2,14	nd	0,78
1984	12,30	13,20	1,07	-49,92	0,78
1985	6,10	15,00	2,46	129,14	0,88
1986	14,96	15,00	1,00	-59,22	0,88
1987	-0,49	15,00	-30,61	-3 153,06	0,88
1988	-13,83	15,00	-1,08	-96,46	0,88
1989	8,35	15,00	1,80	-265,63	0,88
1990	6,97	15,00	2,15	19,80	0,88
1991	24,64	15,00	0,61	-71,71	0,88
1992	9,84	15,00	1,52	150,41	0,88
1993	18,43	15,00	0,81	-46,61	0,88
1994	37,87	15,00	0,40	-51,33	0,88
1995	51,08	36,00	0,70	77,93	2,12
1996	17,26	36,00	2,09	195,94	2,12
1997	17,01	36,00	2,12	1,47	2,12
1998	16,95	36,00	2,12	0,35	2,12
1999	8,27	36,00	4,35	104,96	2,12
2000	9,92	36,00	3,63	-16,63	2,12
2001	15,32	36,00	2,35	-35,25	2,12

Source: IHSI, BRH-MAE/MAC

Les prix considérés sont ceux de septembre.

Le salaire réel est calculé par la formule suivante: (w/p) . Dans la première colonne du salaire réel (P 1) a été considéré.

Dans la seconde colonne, le déflateur utilisé est le prix de référence de 1996.

N.B.: Durant les périodes de désinflation, le résultat est lu en valeur absolue.

Au second trimestre, le taux d'inflation s'est stabilisé autour d'une moyenne de 17,52 % avec une tendance au ralentissement des hausses de prix observées durant les mois précédents. Cette tendance s'est poursuivie au troisième trimestre, mais la décélération du taux d'inflation a été plus marquée au quatrième trimestre à partir de juillet 2001 où, pour la première fois depuis le début de l'exercice, le taux d'inflation annuel était inférieur à 16 %. En glissement annuel, la moyenne de l'inflation a été de 14,45 % au cours de ce trimestre. La croissance mensuelle de l'IPC en moyenne s'est ralentie, passant de 1,20 % durant l'exercice fiscal 1999-2000 à 1 % en 2000-2001.

Outre le resserrement des conditions monétaires, d'autres facteurs ont contribué à accentuer en fin d'exercice la baisse du rythme d'accroissement de l'IPC. L'affaiblissement des cours internationaux du pétrole et la relative stabilité du taux de change de la gourde ont eu une incidence positive sur les prix à la consommation.

Cette tendance au ralentissement dans la progression des prix reflète également les évolutions de salaires en 2001. Les augmentations de salaires ont été plutôt modérées dans le système bancaire. En effet, les salaires et avantages sociaux se sont accrus de 21,4% pour une moyenne de 18,2% sur l'ensemble des cinq dernières années. Au niveau de la fonction publique, la masse salariale a accusé un repli de 2,11 % en glissement annuel. Cette baisse est liée aux efforts de redressement des comptes publics réalisés à partir du deuxième semestre de

l'exercice. En juin 1995, le salaire minimum journalier est passé de 15 gourdes à 36 gourdes, soit une augmentation de 88 % en termes réels. Il a représenté en 2001, 115 % de sa valeur réelle en 1995, mais il a baissé de 65 % par rapport à l'exercice antérieur.

I.4 Situation de l'emploi

Le nombre d'emplois³ dans le secteur de la sous-traitance se chiffre à 13 616 en 2001 contre 18 502 en 2000, soit une baisse de 26,4 %. Il s'agit d'un recul important par rapport au pic de 33 607 emplois atteint en 1991. En 2001, le poids de la main-d'œuvre du secteur textile dans la sous-traitance a diminué, passant de 75 % à 65 %.

Le nombre d'employés du système bancaire a crû de 10,17 %, soit une augmentation de 304 nouveaux emplois en valeur absolue. Cette progression a été favorisée par l'augmentation de succursales des principales banques tant au niveau des villes de province que dans la région métropolitaine.

Dans le secteur informel, on compte environ 300 mille entreprises⁴ au niveau national avec un effectif d'environ 810 mille travailleurs. Les services, le commerce et l'artisanat fournissent en moyenne pour chaque création d'une nouvelle entreprise 4,3 et 3,5 emplois respectivement.

³ Source : Ministère du Commerce et de l'Industrie.

⁴ 80% de ces entreprises sont localisées à Port-au-Prince.

II. LA MONNAIE ET LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Dans une conjoncture caractérisée, sur le plan interne, par une contraction de l'activité économique et une contre-performance fiscale et, sur le plan externe, par un net ralentissement de l'activité économique aux États-Unis et dans le reste du monde, la politique monétaire a été conduite avec le souci de maintenir la stabilité des prix internes et externes et de favoriser les conditions pour une reprise éventuelle de la croissance.

Le gel de l'assistance externe en appui au budget, occasionné par le blocage de la situation politique, et la contraction de l'activité économique forçant la croissance du PIB à $-1,2\%$, ont eu des répercussions négatives sur les finances publiques. Malgré un relèvement de 45% des prix à la pompe des produits pétroliers à la fin de l'exercice antérieur et la baisse relative des cours de ceux-ci sur les marchés internationaux durant l'exercice 2001, la hausse substantielle attendue des recettes publiques, plus particulièrement des droits d'accises sur les produits pétroliers, ne s'est pas matérialisée. Cette situation a donné lieu à un financement monétaire du déficit de l'ordre de 2 317,1 MG par la banque centrale pour permettre au gouvernement d'assurer la continuité des services publics.

La nécessité de contenir les effets déstabilisants de ce financement a conduit la banque centrale à adopter une stratégie de resserrement des conditions monétaires par le maintien des taux d'intérêt élevés sur les Bons BRH et le relèvement substantiel des coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en dollars à la fin du 3^e trimestre pour reprendre les liquidités excédentaires du système bancaire. Cette stratégie a permis de ramener le taux d'inflation de plus de 18% en début d'exercice à $12,34\%$ à la fin de septembre et de maintenir le taux de change autour de 25 gourdes pour un dollar ÉU contre 28,33 gourdes à la fin de l'exercice précédent en dépit des anticipations pessimistes alimentées par les incertitudes du contexte sociopolitique.

II.1 La politique monétaire en 2001

L'objectif visé par le programme financier de l'exercice 2000-2001 portait sur la réduction du financement du déficit public par la BRH de $2,3\%$ à $0,8\%$ du PIB dans le cadre d'un scénario tablant sur une croissance de la production de $2,5\%$ avec un taux annuel d'inflation compris entre 12% et 14% pour une masse monétaire projetée à 33,5 milliards de gourdes au sens de M3. Le contrôle des besoins de financement du secteur public par le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), à travers un protocole d'accord, devait permettre une augmentation de 16 millions de dollars du stock de réserves de change et une baisse des taux d'intérêt sur les titres émis par la BRH, via la diminution potentielle du financement.

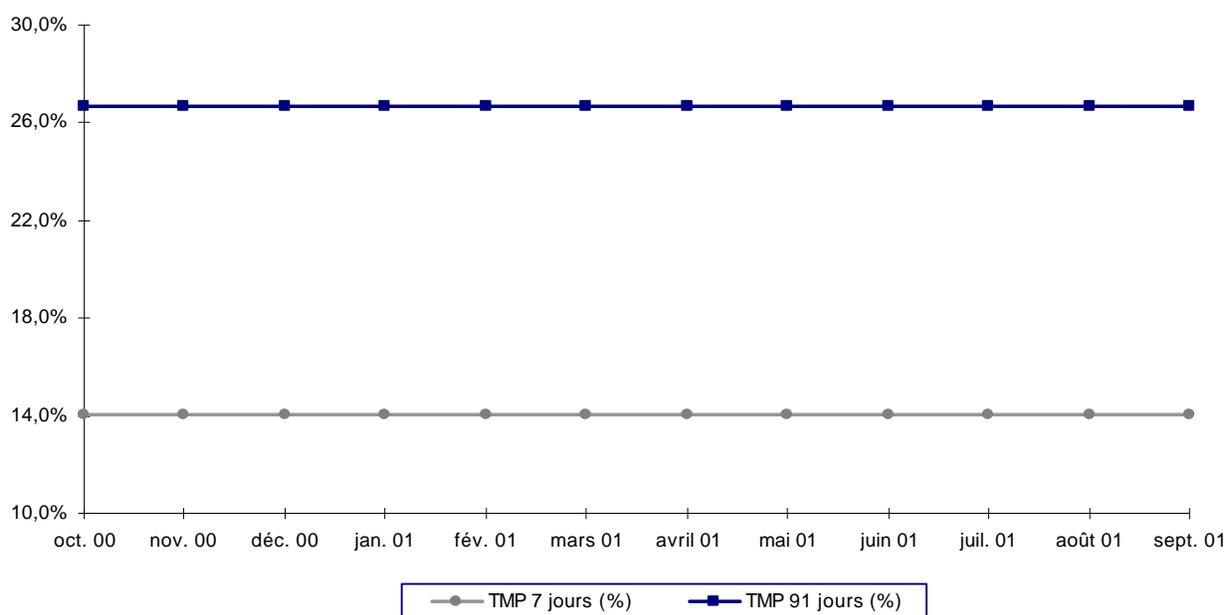
Le premier trimestre a été marqué par une forte augmentation du déficit budgétaire (934 MG) consécutive à l'affaiblissement des recettes fiscales, aux dépenses liées aux élections de novembre 2000 et à l'installation des nouveaux élus. Ce déficit a entraîné un recours de 798,5 MG du gouvernement central au crédit de la BRH, soit un montant supérieur aux prévisions du programme-relais prévoyant 750 MG sur l'ensemble de l'année fiscale. Au

deuxième trimestre, le ralentissement de l'activité économique a auguré des risques de non-réalisation des prévisions de croissance reposant en partie sur la coopération internationale pour le financement de certains projets d'investissements publics. Les recettes fiscales réalisées au premier semestre ont représenté 76 % des projections et l'appui du gouvernement vénézuélien au titre des accords de San José sous forme d'assistance pétrolière d'un montant de 30 millions de dollars ÉU, bien que formellement engagé, n'a pas été décaissé.

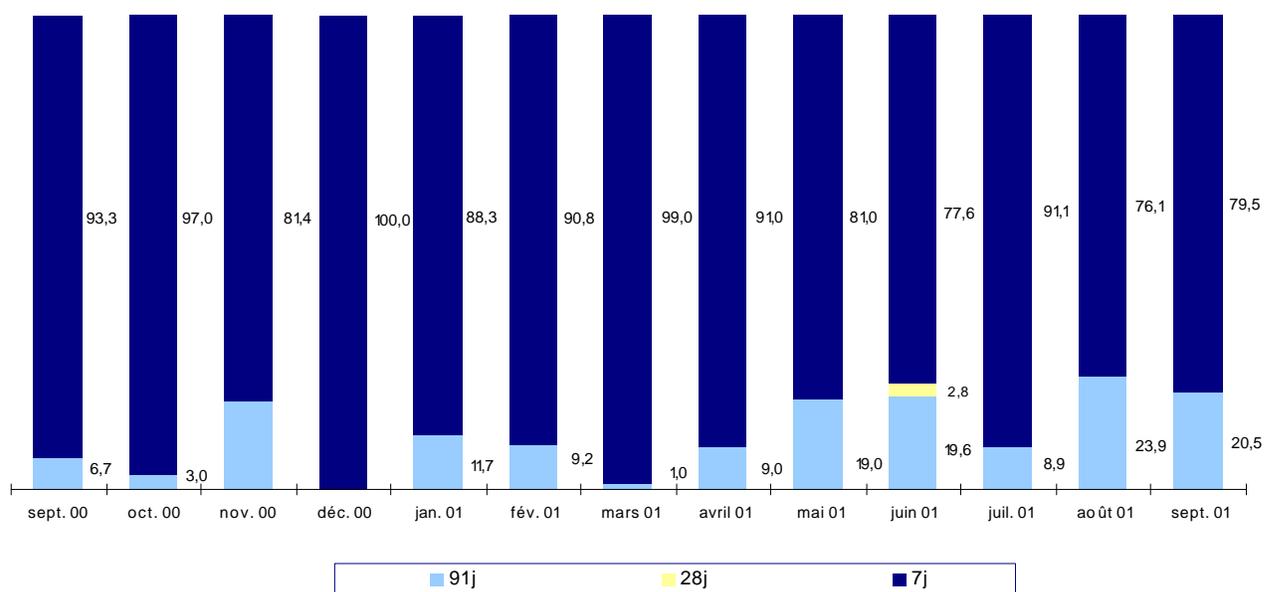
À cause de la baisse de l'activité économique et des faiblesses de l'administration fiscale, les recettes collectées par le Trésor ont accusé en fin d'exercice un écart de 21 % par rapport aux prévisions. Le déficit budgétaire subséquent a donné lieu à une expansion rapide du financement de la BRH qui a atteint 1,5 milliard de gourdes à la fin du premier semestre et a totalisé 2 317,1 MG au 30 septembre 2001. Aussi, la BRH a été amenée à maintenir la posture serrée adoptée au cours du premier trimestre de l'année 2000 vu les résultats du programme de cash management signé peu avant le début de l'exercice entre la BRH et le MEF dans l'optique de limiter les avances au Trésor.

Pour stériliser les liquidités excédentaires du système, l'Autorité monétaire a maintenu le niveau des taux d'intérêt sur les bons BRH de 7, 28 et 91 jours à 14,0 %, 16,2 % et 26,7 % respectivement jusqu'à la fin du mois de septembre. Ces taux, assortis d'un coût d'opportunité faible dans un contexte de taux d'inflation modéré, de marasme économique et d'incertitude non favorable aux activités de crédit, ont porté l'encours des bons à 1 478 MG en mars 2001, soit une progression de 27 % par rapport à octobre 2000 et à 2 777 MG en fin de période. La structure de l'encours, traduisant en regard de la conjoncture une plus grande prise en compte du court terme par les banques participant aux adjudications dans leur gestion de trésorerie, s'est modifiée en faveur des bons à 7 jours dont le poids dans le total est passé de près de 7 % en septembre 2000 à 20,5 % à la fin de l'exercice.

Graphique 3 Taux moyens pondérés (TMP) des bons BRH de différentes maturités

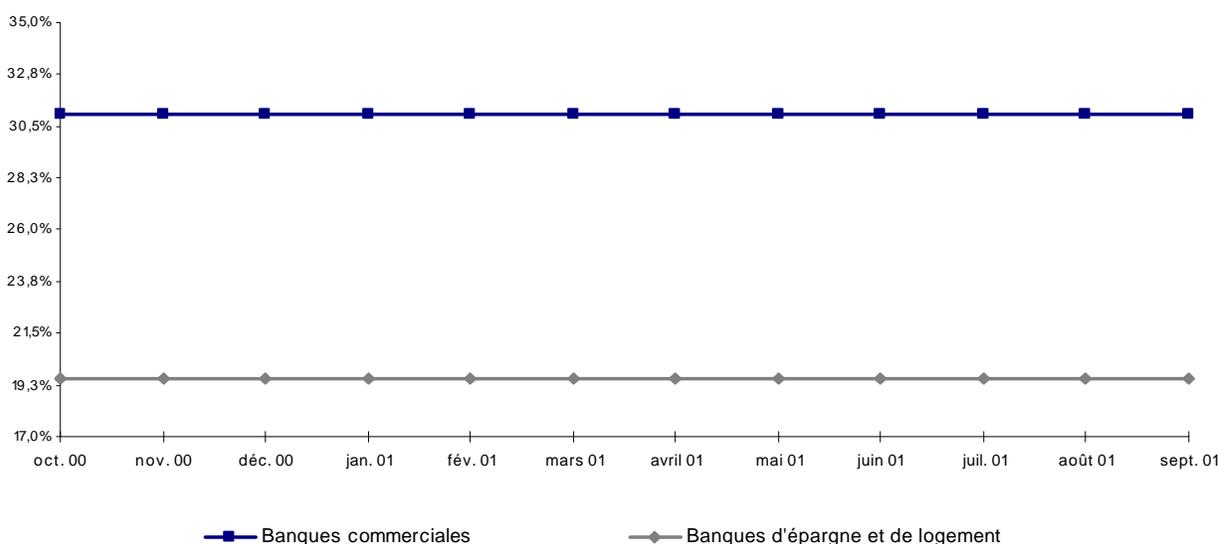


Graphique 4 Composition de l'encours total des bons-BRH
(en pourcentage)



Les coefficients de réserves obligatoires n'ont pas fait l'objet d'utilisation aussi fréquente qu'en 2000. Conséquemment, les effets ont été moins importants sur la base monétaire - à partir des réserves au passif - qui a progressé de 16,61 % contre 24,52 % en 2000 et sur le multiplicateur qui est passé de 2,14 à 1,92 au cours de la même période. De 20 % en septembre 2000, le coefficient sur les passifs en dollars a été relevé à 21 % en octobre, celui sur les passifs en gourdes de 30 % en octobre à 31 % en novembre. Le souci de traiter les deux monnaies sur un même pied d'égalité d'une part et de favoriser une réallocation du portefeuille des agents en faveur de la gourde, d'autre part, a conduit la banque centrale à éliminer en juin le différentiel des coefficients. Cette élimination a nécessité une augmentation de dix points de pourcentage des coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en devises - de 21 % à 31 % - causant une augmentation de 1,4 milliard de gourdes de liquidité absorbée sur un mois.

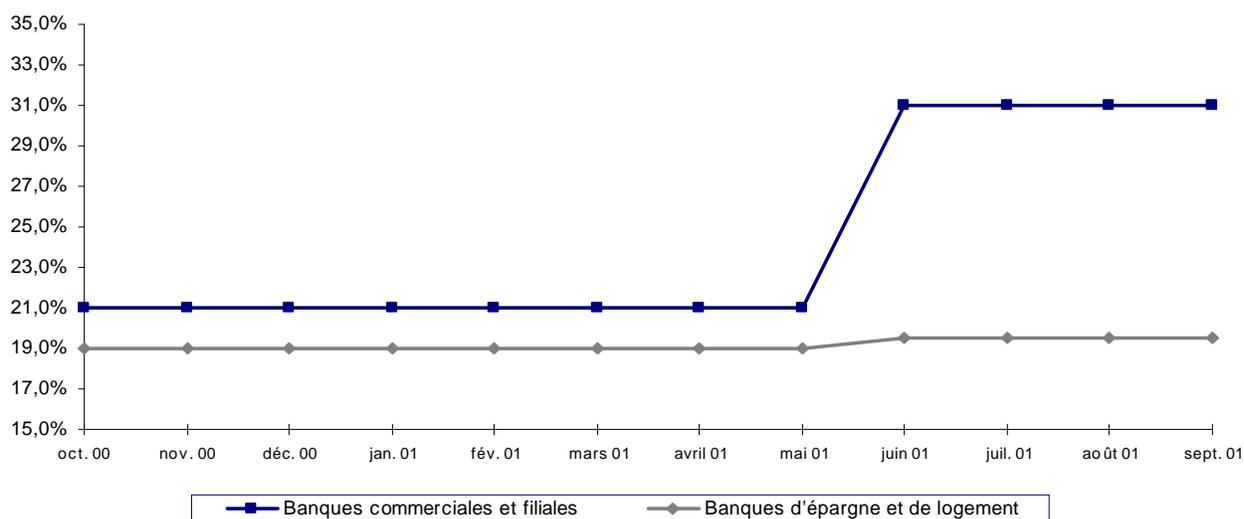
Graphique 5 Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie locale



En outre, à partir du 16 octobre 2000, la BRH a réduit le taux de couverture en gourdes des réserves obligatoires sur les passifs en monnaie étrangère de 100 % à 85 % puis à 75 % en novembre avant de les baisser une nouvelle fois à 70 % en avril 2001.

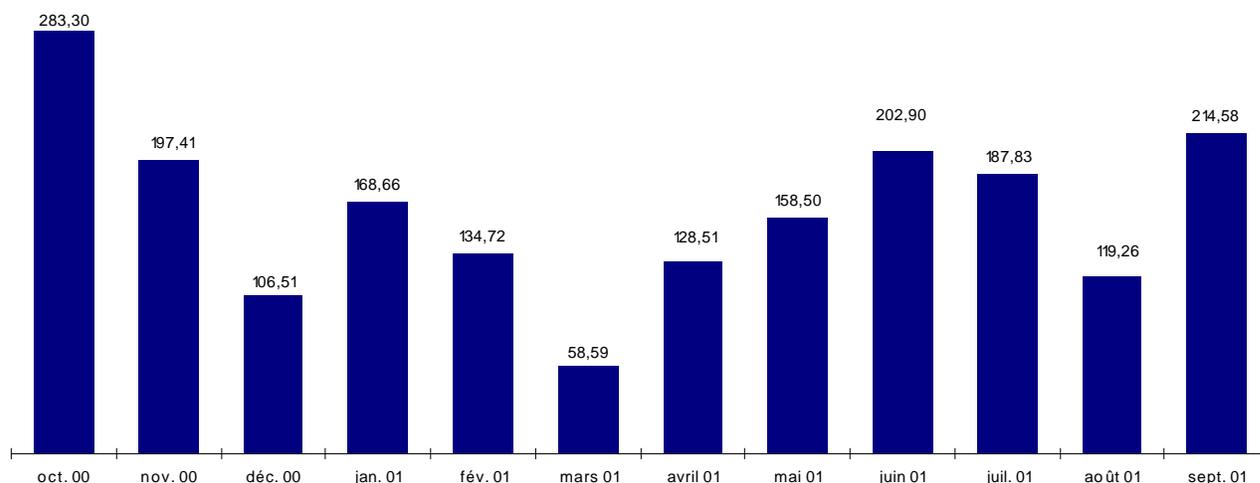
À partir de juin 2001, en plus d'uniformiser les coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en gourdes et en devises du système, la BRH a procédé à une modification majeure du mode de constitution des réserves obligatoires sur les passifs en devises. De 70 % en gourdes et 30 % en dollars, ces réserves à constituer doivent désormais être composées de 30 % en monnaie nationale et de 70 % en monnaie étrangère.

Graphique 6 Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie étrangère



La diminution successive du taux de couverture a eu pour principal impact de libérer plus de liquidité en gourdes dans le système bancaire. La position moyenne de réserves des banques est passée de 72,6 MG en octobre 2000 à 219,7 MG en juin 2001 pour atteindre 214,6 MG en septembre. La liquidité libérée a été partiellement épongée à travers l'émission de bons BRH. À la fin de l'exercice, la BRH a pu stériliser 1 476 MG à travers les adjudications hebdomadaires de bons BRH, l'encours des bons étant passé de 1 301 MG en septembre 2000 à 2 777 MG en septembre 2001 en passant par 2 911 MG au cours du mois d'août. La baisse de l'encours des bons en fin de période par rapport au mois d'août 2001 provient du rejet par l'Autorité monétaire des soumissions des banques pour les bons de 91 jours au cours de la dernière séance d'adjudication du mois de septembre 2001 en vue d'enclencher un processus de baisse des taux d'intérêt dans un contexte de décélération de l'inflation et de baisse des taux d'intérêt sur les marchés internationaux. Les dépenses d'intérêts versées aux banques sur la période se sont élevées à 423 MG contre 359,3 MG pour l'exercice précédent. La liquidité importante du système bancaire liée essentiellement au recours par le Trésor au crédit de la banque centrale au cours de l'exercice traduit la faiblesse des activités de crédit suite au ralentissement de l'activité économique et aux risques élevés inhérents aux opérations de prêts. Le taux des improductifs a atteint 9,2 % en septembre 2001 contre 6,76 % pour le même mois de l'exercice précédent.

Graphique 7 Position moyenne de réserve
(en millions de gourdes)



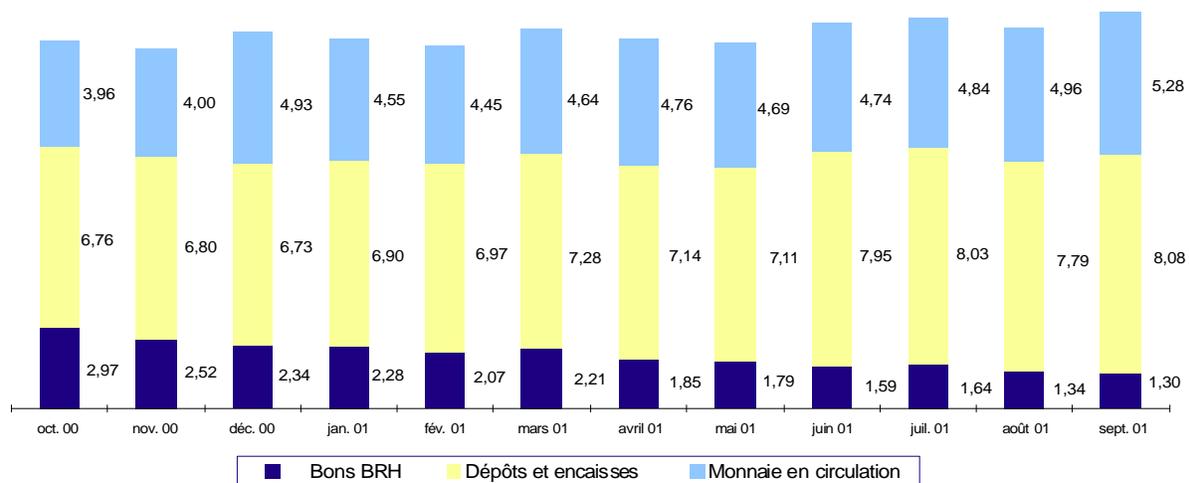
Les changements dans le mode de constitution des réserves obligatoires sur les passifs en devises ont également contraint les banques les plus dollarisées à un effort plus important de captation des ressources en devises par le relèvement des taux d'intérêts sur les dépôts en dollars, passant de 4,40 % à 5,50 % entre juin et septembre, et dans certains cas au rapatriement d'une partie de leurs avoirs extérieurs en vue de la constitution des réserves obligatoires.

Au cours de l'exercice 2001, les interventions de la banque centrale sur le marché des changes se sont limitées à des achats nets de 1,70 million de dollars ÉU (3,25 millions à l'achat et 1,55 million de dollars à la vente). Ces transactions représentent des opérations de routine effectuées pour marquer la présence de la BRH sur ce marché et lui permettre d'effectuer des dépenses récurrentes en devises sans puiser dans ses réserves.

II.2 Les résultats intermédiaires

L'extension non programmée du découvert au Trésor a poussé la base monétaire à 16,4 milliards de gourdes soit une augmentation de 16,6 % par rapport à septembre 2000 suivant une croissance moyenne mensuelle de 1,35 %. Au passif de la base, la circulation fiduciaire a progressé de 7 %, en deçà des prévisions, et son poids par rapport aux dépôts à vue a baissé de cinq points de pourcentage pour en représenter 154 %. Toutefois, l'expansion de la base monétaire a été supportée à plus de 62 % (1,5 MG) par les titres de la BRH et à seulement 22 % (0,5 MG) par les dépôts des banques et les encaisses portant l'ensemble des obligations de la BRH envers les banques à 10,4 milliards de gourdes, soit 2 milliards de plus qu'à la fin de 2000.

Graphique 8 La base monétaire et ses composantes
(en milliards de gourdes)



L'effet de l'expansion de la base a été compensé en partie par une baisse de 10,1 % environ du multiplicateur, consécutive à l'accroissement des réserves effectives par rapport au passif- dépôts des banques. De 2,16 en septembre 2000, le multiplicateur est passé à 1,97, absorbant une partie de l'effet de l'accroissement de la base sur la masse monétaire.

Les dépôts des banques à la BRH ont progressé de 7,95 % sur douze mois pour atteindre 6 831,0 MG à fin septembre 2001. Cette augmentation provient essentiellement de la croissance des dépôts en dollars à la BRH imputable à la fois au relèvement des coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en devises et aux différentes modifications du mode de constitution de ces réserves en dépit de l'effet taux de change qui a joué à la baisse.

À l'actif de la base, les avances au gouvernement central ont crû de 24,88 % sur l'ensemble de l'exercice. Elles ont porté à 12 114,5 MG les créances nettes de la BRH sur l'Administration Centrale, soit 73,6 % de la valeur des contreparties de la base. Dans le même temps, les avoirs extérieurs nets de la BRH ont diminué de 3,93 % en raison principalement de l'effet taux de change sur les réserves nettes de change converties en gourdes.

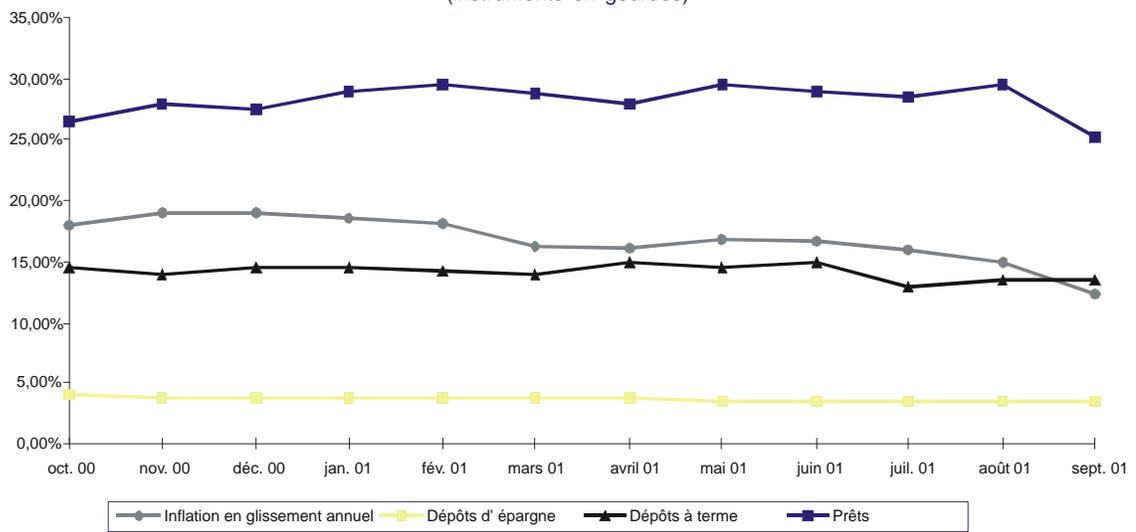
II.3 Les résultats finals

L'absorption, par le biais des taux d'intérêts élevés offerts sur les bons BRH, du surplus de liquidité généré, entre autres, par l'expansion du financement monétaire du déficit, a entraîné l'augmentation du niveau moyen des taux d'intérêt qui a affecté le marché du crédit au secteur privé. Les taux moyens pratiqués sur les prêts en gourdes sont passés de 25 % à 25,3 %.

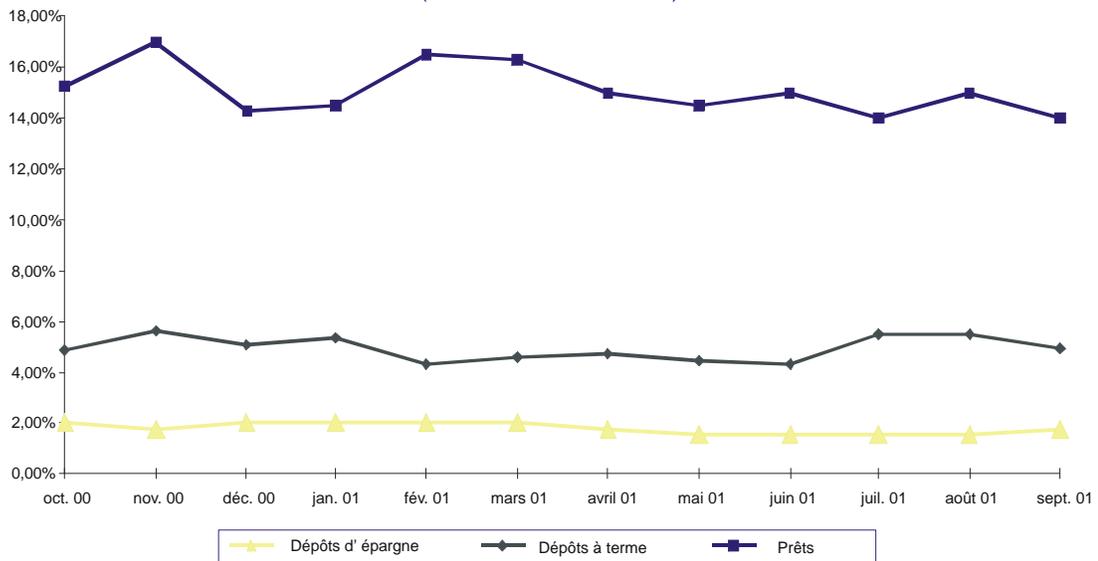
Les taux d'intérêts moyens sur le marché interbancaire sont passés de 25,94 % en septembre 2000 à 23,92 % en septembre 2001. Compte tenu de la stabilité des taux sur les bons BRH sur tout l'exercice, cette baisse des taux interbancaires provient de l'augmentation du niveau de liquidité disponible dans le système bancaire.

Les taux d'intérêts moyens sur les dépôts à terme en gourdes ont diminué, passant de 15 % à 13,5 %. Ce comportement est lié à la nécessité pour les banques de réduire les coûts de captation des ressources dans un contexte marqué par une contraction de l'activité économique et l'accroissement des risques de défaillance - le taux des improductifs ayant augmenté de 2,44 points de pourcentage.

Graphique 9 Taux d'intérêt moyens pratiqués par les banques commerciales et taux d'inflation
(instruments en gourdes)



Graphique 10 Taux d'intérêt moyens pratiqués par les banques commerciales
(instruments en dollars ÉU)

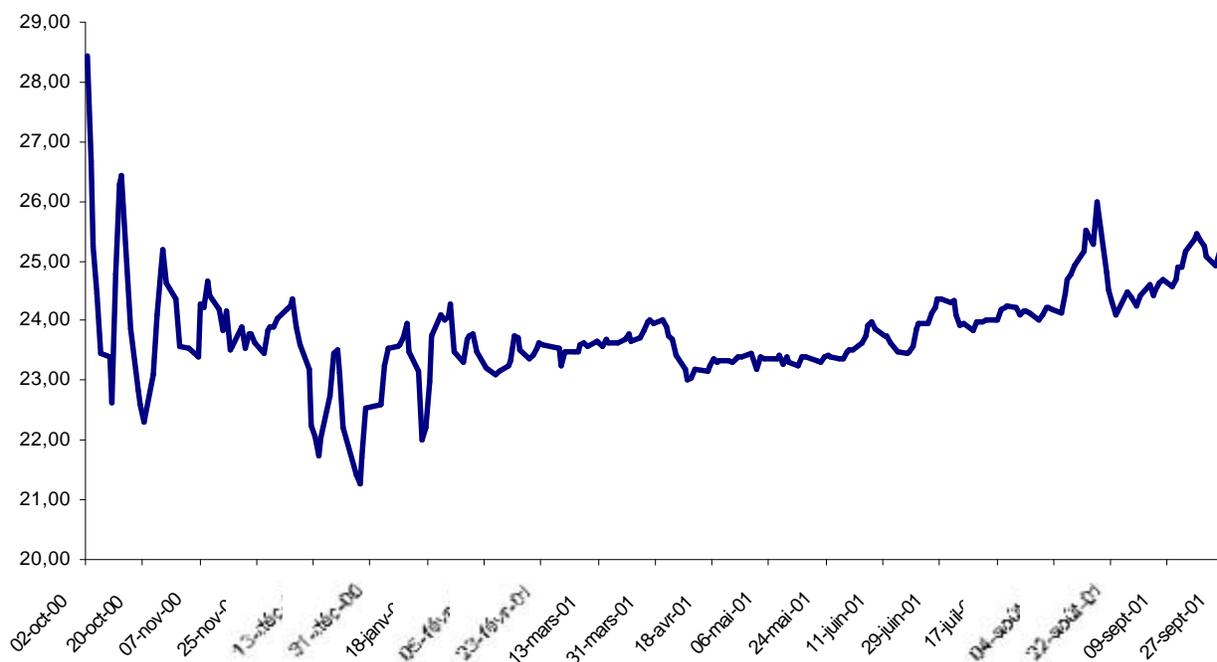


Les taux d'intérêts moyens sur les dépôts à terme en dollars ÉU ont augmenté, passant de 4,9 % à 5,5 %, reflétant ainsi une mobilisation accrue de dollars par les banques fortement dollarisées suite aux changements successifs du mode de constitution des réserves obligatoires sur les passifs en devises. Au cours de la même période les taux sur les prêts en dollars sont passés d'une moyenne de 15,5 % en septembre 2000 à 14 % en septembre 2001, après avoir atteint un pic de 17 % en novembre 2000 tandis que les taux d'intérêts moyens sur les dépôts d'épargne en dollars ont tourné autour de 2 % durant le premier semestre de l'exercice avant de tomber à 1,8 % en septembre 2001.

Dans l'ensemble, le maintien du niveau élevé des taux d'intérêt moyens sur les prêts a affecté le marché du crédit au secteur privé qui était déjà déprimé par la baisse de la demande consécutive au ralentissement de l'activité et par des restrictions du côté de l'offre, en termes de mesures destinées à limiter le crédit, en raison de l'augmentation des prêts improductifs.

Les efforts de resserrement des conditions monétaires ont permis, malgré une conjoncture économique difficile, de maintenir l'évolution du taux de change dans une fourchette allant de 22 gourdes à 25,4 gourdes, entre octobre 2000 et septembre 2001. Le taux de change de fin de période s'est établi à 25,4 à la fin de septembre alors qu'en moyenne mensuelle il s'est limité à 23,73 gourdes d'octobre à août. La dépréciation accélérée de la gourde à la fin de l'exercice découle d'une contraction de l'offre et du pessimisme des agents économiques quant au comportement anticipé des transferts sans contrepartie suite aux attentats qui se sont produits aux États-Unis en septembre 2001. En revanche, comparé à septembre 2000, ce taux représente une appréciation de 10 %.

Graphique 11 Évolution du taux de change (G/\$)



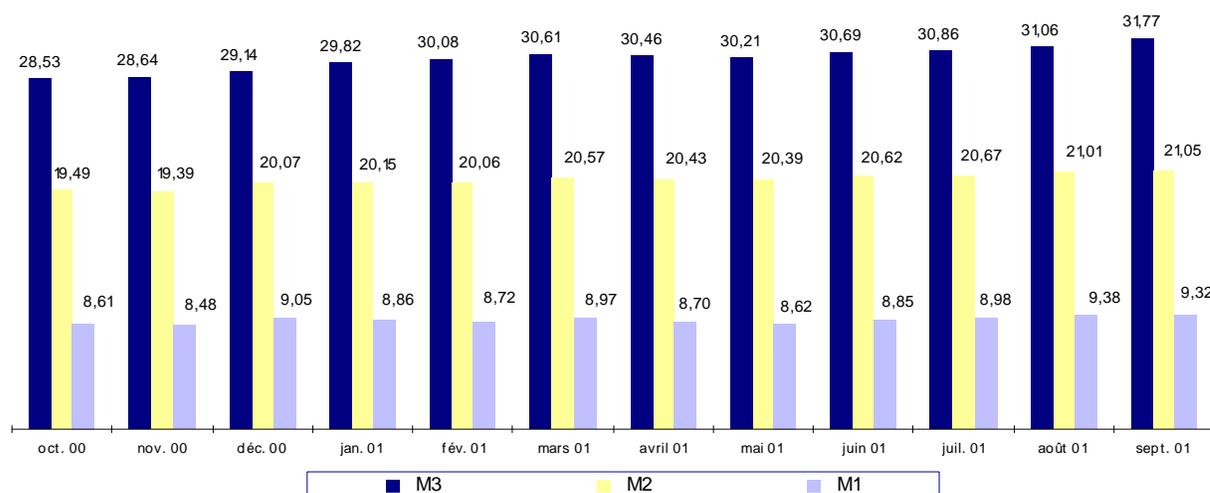
L'ajustement des prix relatifs consécutifs à la révision à la hausse des prix administrés à la pompe des produits pétroliers avait porté le taux d'inflation à 15,32 % en glissement annuel à la fin du dernier exercice. Suite aux effets rémanents de cet ajustement, le taux d'inflation a connu une brusque augmentation le mois suivant (18,03 %) avant de frôler les 19 % entre novembre et décembre. Connaissant depuis une décélération continue, il s'est stabilisé autour de 16 % de mars 2001 à juin 2001 pour s'établir ensuite à 12,34 % en septembre 2001, soit un taux compatible avec la faible progression des agrégats monétaires.

II.4 Évolution des agrégats monétaires

La masse monétaire M3 a atteint 31,8 milliards, soit une augmentation de 5,25 % inférieure de près de plus de trois points à celle de sa composante M2. Le ralentissement dans la progression de l'agrégat monétaire M3 par rapport à M2 traduit le recul de 0,88 % des dépôts en dollars ÉU convertis en gourdes expliqué par l'effet taux de change caractérisé par une appréciation de la gourde en fin de période (25,4 G contre 28,33 G). Non convertis les dépôts en dollars ont augmenté de 10 %.

L'agrégat monétaire M2 a progressé de 8,68 % sous l'influence de la croissance de 8,07 % de M1 et de 9,17 % de la quasi-monnaie dont les composantes dépôts à terme et dépôts d'épargne ont crû de 16,81 % et de 3,77 % respectivement.

Graphique 12 Évolution des agrégats monétaires
(en milliards de gourdes)



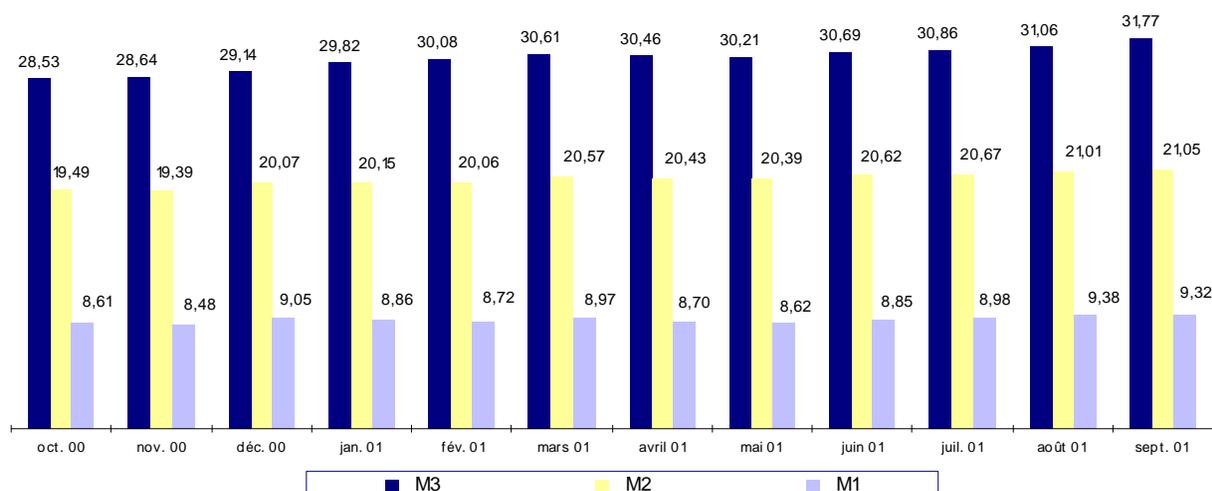
Le calcul du ratio des dépôts en dollars ÉU sur l'ensemble des dépôts du système semble indiquer un léger recul de la dollarisation, le quotient étant passé de 43,45 % en septembre 2000 à 41,06 % en septembre 2001. Toutefois, ce ralentissement traduit beaucoup plus l'effet de la baisse du taux de change, correspondant à une appréciation de la gourde en fin de période, qu'un ralentissement réel de la dollarisation.

II.5 Contrepartie de M3 et financement de l'économie

La faible progression de 5,25 % de M3 résulte de la progression de 12,98 % du crédit intérieur qui a plus que compensé le recul de 11,24 % des réserves de change du système bancaire. Au cours de la même période, il a été observé une contraction du crédit au secteur privé (-7,5 %) accompagnée d'un élargissement du crédit net au secteur public chiffré à 2,7 milliards de gourdes, soit une augmentation de près de 30 %.

L'effet taux de change isolé, les réserves nettes de change de l'ensemble du système bancaire accusent une baisse de seulement 1,35 %. Les avoirs extérieurs nets de la banque centrale excluant les dépôts des banques commerciales ont déchu de 28,4 % et ceux des banques commerciales se sont contractés de 9,7 %. De même, les engagements de la BRH et des banques commerciales ont diminué de 16,10 % et 14,09 % respectivement.

Graphique 13 Les contreparties de M3
(en milliards de gourdes)



L'ensemble du crédit au secteur privé a chuté de 7,5 % au cours de l'exercice pour se chiffrer à 12,7 MG; l'endettement en gourdes est resté stationnaire à 7,4 milliards de gourdes alors que le crédit en devises exprimé en gourdes a chuté de 17 % mais a reculé de seulement 8 % de sa valeur en dollars. Le comportement du crédit en devises qui a reculé de 16,8 %, traduit aussi bien l'effet taux de change que l'effet de la circulaire # 97 de septembre 2000 obligeant les banques à maintenir à partir de janvier 2001 un ratio de 50 % entre les prêts et les passifs en devises.

Le secteur privé a augmenté de 10,2 % son portefeuille de dépôts en devises avec une progression de 15,1 millions de dollars sur les dépôts à vue, 13,5 millions dollars sur les dépôts à terme et 10,3 millions de dollars sur les dépôts d'épargne. L'encours des dépôts en devises s'est élevé à 420,7 millions de dollars contre 381,9 millions l'exercice précédent. L'utilisation croissante des dollars comme moyens de paiement dans les transactions a fait passer la part des comptes courants de 23 % à 25 % en moyenne en 2001 alors que les dépôts à terme et les dépôts d'épargne ont glissé, respectivement, de 42,8 % à 42,0 % et de 34,3 % à 33 % du total pendant la même période.

Cadre de mise en œuvre de la politique monétaire

La constitution et la loi donnent à la BRH la responsabilité de définir et de conduire la politique monétaire en collaboration avec le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF). Depuis 1996, un Comité de Politique Monétaire (CPM), ad hoc, composé des membres du Conseil d'Administration et de cadres de direction de la banque centrale, se réunit régulièrement pour examiner la situation macroéconomique et faire des recommandations appropriées au Gouverneur. Ces dernières portent sur les taux d'intérêt, les bons BRH, les opérations *Open market* bons BRH et sur devises, les avances au Trésor Public et aux banques, les dépôts bancaires à la BRH et autres variables pertinentes.

Objectifs finals

Le travail du CPM est basé principalement sur une estimation du taux de croissance du PIB et du taux d'inflation futur ciblés par le gouvernement pour l'exercice qui permet alors d'évaluer la demande totale de monnaie subséquente exprimée par les agents en termes réels. Cette grandeur est alors répartie trimestriellement en tenant compte des facteurs saisonniers susceptibles d'affecter la demande d'encaisse fiduciaire. Le Comité examine aussi le volume de monnaie à offrir sur le marché compatible avec l'objectif d'inflation.

Objectifs intermédiaires

Des cibles trimestrielles sont ensuite établies pour la base monétaire, notamment pour les avoirs intérieurs nets représentant la monnaie fiduciaire hors-banque moins les réserves nettes de changes ou le crédit au secteur public moins les engagements de la banque centrale envers les banques. Ces variables sont observées en permanence par les services spécialisés de la BRH et leur évolution analysée et discutée à la lumière des objectifs trimestriels au cours des réunions du CPM. Les réunions hebdomadaires donnent lieu à des décisions relatives à la liquidité du système bancaire au cours des opérations de type *Open market* sur les bons BRH, lesquels forment avec les dépôts des banques, les engagements de la BRH envers les banques.

Instruments et principes

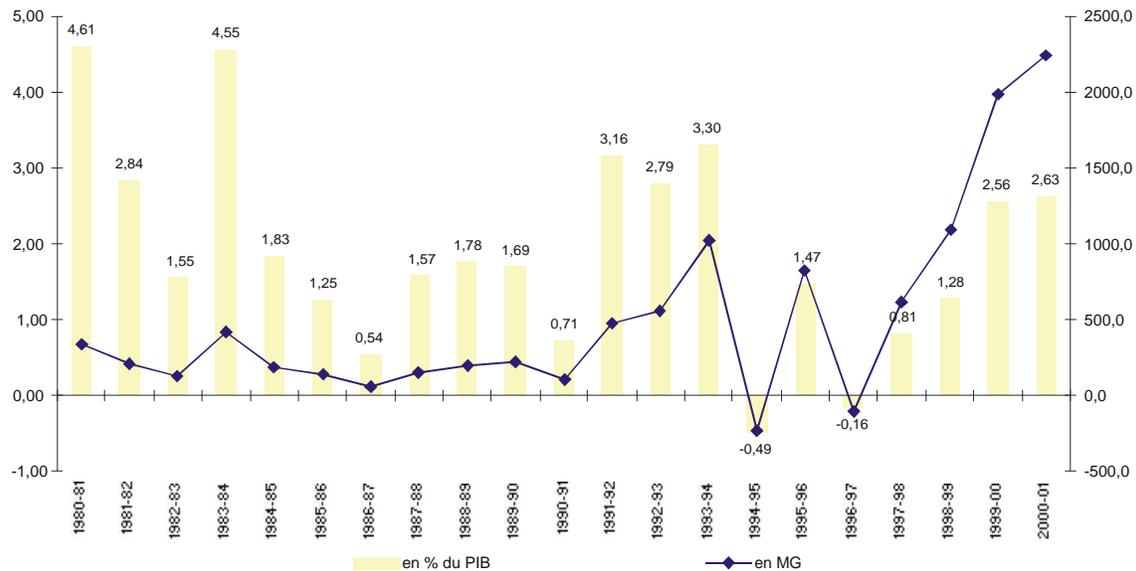
En règle générale, le Comité vise un taux d'intérêt qui reflète le coût d'opportunité sur le marché monétaire de façon à offrir aux agents une rémunération égale ou supérieure au rendement des placements alternatifs. Outre les opérations de type *Open market* sur bons BRH, la banque centrale utilise les coefficients de réserves obligatoires sur les passifs des banques et des interventions sur le marché des changes et, comme banque des banques, elle offre un guichet de refinancement pour remplir son rôle de prêteur en dernier ressort.

Depuis 1996, les réserves obligatoires tendent à être moins utilisées ou le sont dans le cas d'un programme préétabli d'ajustement connu du système bancaire. Au guichet de refinancement, les banques empruntent des réserves de la BRH, selon les besoins et à un taux d'intérêt donné, soit de gré à gré soit avec support des bons BRH mis en pension. La BRH peut aussi proposer aux banques le rachat des bons par appel d'offres, si elle désire approvisionner le marché en gourdes. En intervenant occasionnellement sur le marché des changes, la BRH atténue les variations saisonnières du change et leurs effets sur les anticipations des agents. Depuis quelque temps, les bons BRH constituent l'instrument le plus utilisé pour la gestion régulière de la liquidité. L'instrument «Bons BRH» est un titre non matérialisé porteur d'intérêts compétitifs et géré à partir des comptes courants des banques à la banque centrale. À la fin de l'exercice 2000-2001, les bons BRH en circulation s'élevaient à G 2,8 milliards, à peu près 3 % du PIB, ce qui représente 10 % de l'actif des banques et 17 % de la base monétaire.

III. FINANCES PUBLIQUES

La politique budgétaire de l'exercice 2000-2001 a été appliquée dans le cadre d'un programme-relais négocié entre l'État haïtien et le FMI et d'une nouvelle loi de finances intégrant les rectifications apportées au budget de l'exercice 1996-1997 pour tenir compte de la nouvelle composition des ressources, du changement dans les sources de financement, des nouveaux besoins de l'économie et des mesures adoptées durant les trois derniers exercices. En dépit d'une augmentation importante des prix à la pompe des produits pétroliers en septembre 2000 et de l'adoption de mesures administratives mettant l'accent sur l'efficacité de la perception et les contrôles systématiques, la situation des finances publiques s'est détériorée. Pour assumer ses responsabilités, dans une conjoncture marquée par un manque à gagner substantiel au titre des recettes sur les produits pétroliers, le financement des élections présidentielles et la faiblesse de l'assistance externe en raison de la persistance de la crise politique, le Trésor a eu recours de manière significative au financement de la BRH. Afin de limiter le financement monétaire du déficit public, un programme de «cash-management» a été établi sous forme de protocole d'accord entre le MEF et la BRH. Des mesures de redressement furent également prises au niveau des comptes du Trésor, et un mécanisme de contrôle des effectifs de la fonction publique a été mis en place. Cependant, ces mesures n'ont pas produit les résultats escomptés, car déjà au premier trimestre, le financement monétaire du déficit atteignait 798,5 MG, dépassant ainsi le montant prévu pour tout l'exercice. Ce financement a totalisé 2 317,1 MG au 30 septembre 2001.

Graphique 14 Financement BRH du déficit budgétaire
(en % du PIB et en MG)



III.1 Recettes

Pour faire face à ses obligations courantes et mettre en œuvre sa politique générale, le gouvernement central devait disposer d'un montant 8 009,0 MG de recettes fiscales, soit 8,5 % du PIB. Cependant, en raison de la stagnation de l'économie, des défaillances administratives au niveau de la perception fiscale et du manque à gagner au titre des droits d'accises, résultant de la décision du gouvernement d'appliquer partiellement et de manière erratique la taxation sur les produits pétroliers, les recettes totales ont augmenté seulement de 3 % par rapport à l'exercice précédent. Elles ont accusé un écart de -21 % par rapport aux prévisions. Cette contre-performance peut-être attribuée principalement au comportement des droits d'accises (écart de - 69 % par rapport aux prévisions) et de la baisse de l'impôt sur le revenu (1 %) étant donné que toutes les autres composantes des recettes ont augmenté. La pression fiscale, définie comme le rapport des recettes au PIB, s'est établie à 7,4 % contre 8 %⁵ pour l'exercice précédent.

Les recettes totales de l'exercice sont constituées principalement d'impôts indirects sur la consommation à hauteur de 64,89 % dont la TCA (Taxe sur Chiffre d'Affaires) sur les importations (23,32 %), les droits d'accises (4,52 %) et de 18,31 % d'impôts directs sur le revenu net des entreprises et des personnes physiques. Les baisses successives et substantielles des recettes au titre des droits d'accises sur les produits pétroliers au cours des deux derniers exercices ont modifié la structure des recettes courantes au profit des recettes douanières qui en ont représenté 28,06 % au cours de l'exercice contre 25,0 % en 2000.

Tableau 3 Évolution de la structure des recettes

	2000	2001
Recettes totales	100,00	100,00
Impôts directs sur le revenu et les bénéfices	20,18	18,31
Particuliers	12,57	10,65
Sociétés	5,58	5,46
Accompte	2,02	2,19
Impôts indirects à la consommation	58,96	64,89
TCA	29,11	32,32
TCA sur importations	21,38	23,61
TCA interne	7,72	8,71
Accises	4,27	4,52
Recettes douanières	25,58	28,06
Autres	20,86	16,80

⁵ Le potentiel fiscal de l'économie haïtienne est de 13 % alors que la moyenne des pays en développement à faible revenu s'élève à 18 %.

Recettes Internes

Les recettes internes (71,13 % des recettes courantes) ont totalisé 4 504,1 MG à la fin de l'exercice, soit une augmentation de 5 % par rapport à l'exercice précédent contre une hausse attendue de 26 %. Ce résultat est imputable exclusivement à la bonne tenue de la TCA (32,39 % des recettes internes) étant donné que l'Impôt sur le Revenu (ISR) a diminué de 17,2 MG et que les droits d'accises ont seulement augmenté de 23 MG. Les revenus provenant de la TCA se sont élevés à 2 050,8 MG et représentent la première source de recettes fiscales. Avec des taux de croissance de 13 % et de 18 % respectivement pour les exercices 1999-2000 et 2000-2001, la TCA demeure un des champs de taxation les plus performants du service de perception avec des contributions au PIB de 2,23 % et 2,42 %. Ceci s'explique par le fait que la Direction Générale des Impôts (DGI) a adopté toute une série de mesures visant à récupérer quelques 200 MG au titre de la TCA due par les entreprises publiques.

Après une augmentation de 40,24 % au cours de l'exercice précédent, l'ISR a régressé de 1 % contre une progression attendue de 14 %. Cette diminution s'explique par la baisse marquée des activités économiques, et intervient en dépit de diverses opérations de collectes d'impôts effectuées par la DGI, tout au cours de l'exercice fiscal, en vue d'accroître ses revenus. Parmi ces opérations, il est important de retenir celles sur les Contributions foncières et les propriétés bâties (CFPB), sur la distribution de vignettes aux propriétaires de véhicules; et la mise en œuvre d'un programme de recouvrement forcé qui prévoyait l'application de plusieurs sanctions dont le gel du quitus fiscal, le blocage des comptes bancaires, l'interdiction de départ, la suspension des services de base et l'emprisonnement. Ce programme visait une vingtaine d'entreprises se trouvant en conditions d'irrégularité depuis l'exercice 1998-1999 et dont la dette de chacune d'elles envers la DGI oscillait entre 100 et 600 mille gourdes. Cependant, seulement 8 % des créances du bureau central de la DGI et de l'Unité de Gestion et de Contrôle Fiscal (UGCF) ont été recouvrées. Par ailleurs, la DGI estime à 250 MG le manque à gagner occasionné par la réouverture tardive de la Direction de la vérification. De plus, des problèmes de logistiques ont entravé le bon déroulement des opérations de collecte des recettes au titre des CFPB.

Les droits d'accises, totalisant 278,2 MG, ont augmenté de 9 % par rapport à l'exercice précédent mais ont accusé un écart négatif de 617 MG par rapport aux prévisions et de 753,1 MG par rapport à l'exercice 1998-1999. Ainsi, depuis l'année dernière, les droits d'accises ne représentent plus la deuxième source de recettes fiscales. L'accroissement significatif attendu de ces revenus par suite notamment de la fin annoncée de la subvention des prix à la pompe des produits pétroliers ne s'est pas matérialisé.

Au début de l'exercice 2000-2001, le ratio des revenus perçus (impôts, taxes et droits) sur les prix à la pompe des produits pétroliers s'élevait à 16 % pour la gazoline 91 et 25 % pour la gazoline 95. Ces ratios ont respectivement atteint 40 % et 46 % à la fin de septembre 2001 suite à une augmentation moyenne de 45 % des prix à la pompe des produits pétroliers effective à partir de septembre 2000. Cependant, cette dernière mesure a contribué à faire baisser de 1 079 MG à 800 MG les pertes enregistrées sur les accises pétrolières, loin de permettre d'obtenir les 896 MG de recettes prévues au programme en raison de l'application de façon erratique de la taxation sur les produits pétroliers visant à maintenir les prix constants à la pompe en dépit de la variation des prix internationaux

et de celle du taux de change de la monnaie nationale par rapport au dollar américain (voir graphique 15.a, 15.b, 15.c, 15.d).

En effet, le gouvernement a accordé comme pour l'exercice précédent des crédits d'impôts sur le kérosène et également, à l'exception du mois de décembre 2001, sur le gasoil. De plus, les droits d'accises fixes n'ont pas été appliqués au kérosène mais l'ont été une seule fois, en décembre au gasoil et à la gazoline 91. Depuis septembre 2000, seulement la gazoline 95 a été assujettie à l'ensemble des taxes en vigueur sur les produits pétroliers.

Recettes douanières

Malgré la stagnation de l'économie haïtienne, l'Administration Générale des Douanes (AGD), dont les recettes dépendent principalement des taxes à l'importation, a amélioré sa performance au cours de l'exercice 2000-2001. Les recettes douanières (28 % des recettes courantes) constituées essentiellement de 50,9 % de droits de douane et de 36,7 % de frais de vérification se sont élevées à 1 772,9 MG, soit une augmentation de 16 % par rapport à l'exercice précédent. Cette performance s'est réalisée sous l'impulsion des droits de douane et des frais de vérification avec des progressions respectives de 31 % et de 38 % par rapport à l'exercice précédent.

Ce résultat est attribuable, entre autres, à une plus grande maîtrise du système Sydonia permettant un meilleur contrôle du problème de la sous-facturation, au renforcement du système de surveillance douanière sur les routes de province, et à la dépréciation de la gourde sur l'ensemble de l'exercice.

III.2 Dépenses

En matière de dépenses publiques, l'action du gouvernement central s'est déroulée dans le cadre de l'application de la nouvelle loi de finances rectificative, du protocole d'accord signé entre le MEF et la BRH en tenant compte des contraintes liées au financement des dépenses extraordinaires pour les élections présidentielles et l'installation des nouveaux élus. Les rectifications apportées au budget de l'exercice 1996-1997 dans l'élaboration de la nouvelle loi de finances répondent à un besoin d'adaptation des crédits budgétaires à la croissance des dépenses affectées à certains postes compte tenu de l'évolution de l'économie et des mesures prises tout au cours des trois dernières années. Ces dernières concernent principalement l'ajustement du salaire des enseignants du secteur public et l'application du barème intermédiaire permettant d'harmoniser les salaires des agents de la fonction publique.

Des efforts d'assainissement conjugués à une accumulation nette d'arriérés, ont permis de contenir les dépenses de l'administration centrale dans les limites prévues. Elles ont totalisé 8 589 MG à la fin de l'exercice, soit une augmentation de 6 % par rapport à l'exercice précédent et un écart de -2,76 % par rapport aux prévisions établies. Dans la mise en œuvre du programme de dépenses publiques, la plupart des dépenses d'intérêt et d'investissement ont été ajustées à la baisse et les fonds dégagés ont été utilisés pour faire face à l'augmentation de dépenses de fonctionnement. Il convient de remarquer que les dépenses sont constituées à 85,5 % de dépenses courantes et à 14,5 % de dépenses d'investissement contre 77,5 % et 22,5 % respectivement pour l'exercice précédent.

Dépenses courantes

Au cours de cet exercice, les dépenses courantes⁶ du gouvernement central ont totalisé 7 011 MG, soit une augmentation de 11 % essentiellement due à l'accroissement de 15 % des dépenses sur biens et services étant donné que celles relatives aux paiements d'intérêt sur la dette ont diminué de 40 % en raison d'une accumulation nette d'arriérés de 608 MG.

La masse salariale (48 % des dépenses courantes) a totalisé 3 343,2 MG, soit une diminution de 2 % par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique par la mise en place d'un mécanisme de contrôle des effectifs de la fonction publique. En effet, selon un mémorandum daté du 6 mars 2001 émanant du chef du gouvernement, toute nouvelle nomination ou intégration de fonctionnaires publics doit être accompagnée d'une démission, révocation ou autre cessation de fonction permettant de dégager les fonds nécessaires pour faire face à cette nouvelle obligation. Le nombre des employés permanents de la fonction publique a diminué de 1 % au cours de cet exercice fiscal. Pour 1 966 vacances créées, seulement 1 349 nominations ont été effectuées, laissant ainsi un vide de 617 postes à combler. De ces nouvelles nominations, 158 ont été affectées à la Police Nationale Haïtienne (PNH) c'est-à-dire un peu plus que la moitié du nombre prévu dans le programme économique et 401 au secteur de l'éducation, particulièrement à l'enseignement primaire et secondaire.

Les dépenses de fonctionnement (39 % des dépenses courantes) ont connu une croissance de 64 % imputable aux facteurs suivants :

- 1) L'augmentation du niveau des prix, puisque contrairement aux prévisions, le taux d'inflation annuel pour l'exercice 2000-2001 a évolué dans une fourchette de 15 % à 17 %.
- 2) Les nouvelles obligations de l'État dont les frais de fonctionnement du Parlement ont augmenté de 266 % en comparaison à l'exercice 1999-2000.
- 3) Les débours liés à l'installation et au démarrage du nouveau gouvernement.

Par ailleurs, le gouvernement n'a effectué aucun paiement pour honorer le service de la dette interne et les versements d'intérêts sur la dette externe ont subi une réduction de 4 %. Ces versements ont privilégié certains prêts dont ceux concédés à la BRH, ceux accordés à l'État haïtien mais avec l'appui de la BRH, et finalement les prêts de la BID avec six mois d'arriérés. Globalement, les arriérés nets de paiement à la fin de l'exercice 2000-2001 représentent 15 % du montant de la dette externe

Les dépenses relatives aux subventions et transferts ont augmenté de 9 %. Celles-ci ont été particulièrement accordées aux institutions comme la Croix-Rouge et aux nouvelles Administrations Communales entrées en fonction au cours de l'exercice. D'ailleurs, le fonctionnement des institutions locales dépend exclusivement des transferts de fonds obtenus du gouvernement central.

⁶Généralement, les dépenses courantes se réfèrent aux débours de fonds du gouvernement central pour faire face à ses obligations de fonctionnement et à celles contractées dans le passé particulièrement le service de la dette publique interne et externe.

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement effectuées par l'État haïtien ont atteint 1 578 MG, représentant une chute de 14 % par rapport à l'exercice fiscal antérieur et un écart de -26,4 % par rapport aux prévisions du programme. La part des dépenses d'infrastructure dans les dépenses totales d'investissement atteignait jusqu'à 64,43 % en 1997-1998, elle avait été à 38,5 % en 1999-2000 et ne représente que 30 % en 2000-2001. Cette évolution s'explique, d'une part, par l'achèvement des grands travaux d'infrastructure initiés sous la Présidence de René Prével et financés principalement par le Trésor public, et, d'autre part, par le maintien du blocage des ressources externes en appui au budget. Seul le secteur de l'éducation dont la part dans les dépenses d'investissement est passée de 10,50 % à 12,61 % a bénéficié d'apports additionnels significatifs.

III.3 Financement

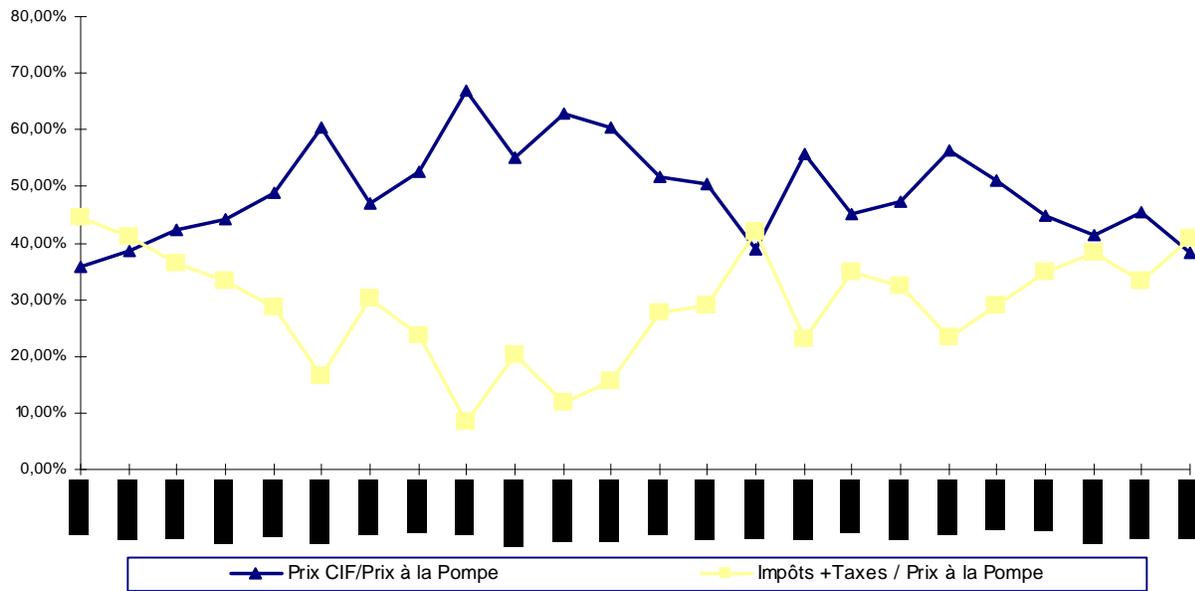
Les opérations financières du gouvernement central se sont soldées par un déficit global de 2 439,6 MG dont 64,5 % ont été accumulés au cours du premier semestre de l'exercice. Ce résultat peut être attribué aux facteurs suivants :

- Une augmentation des dépenses budgétaires au premier semestre, notamment au niveau des dépenses de fonctionnement qui sont passées de 977,4 MG en 1999-2000 à 1 511 MG au cours de l'exercice 2000-2001. Au 30 septembre, les dépenses pour les élections présidentielles ont totalisé 214 MG.
- Au premier trimestre de l'exercice, les recettes provenant de ISR ont diminué de 11,9 % en glissement annuel. Les revenus des droits d'accises au premier semestre ont totalisé seulement 92,9 MG contre un montant de 448 MG prévu au programme.
- L'appui externe au budget ne s'est pas manifesté avec la vigueur souhaitée. Il ne s'est élevé qu'à 419,8 MG, soit 6,6 % des recettes fiscales. Ce résultat représente tout de même une hausse significative par rapport à l'exercice précédent (75,6 %). L'essentiel de cette aide a été reçu sous forme de dons pour une même enveloppe de 150 MG en provenance de l'Union Européenne et de la République de Chine, et d'un prêt de 50 MG. Les amortissements de la dette externe ont totalisé 359,6 MG et les arriérés externes se sont élevés à 492 MG.

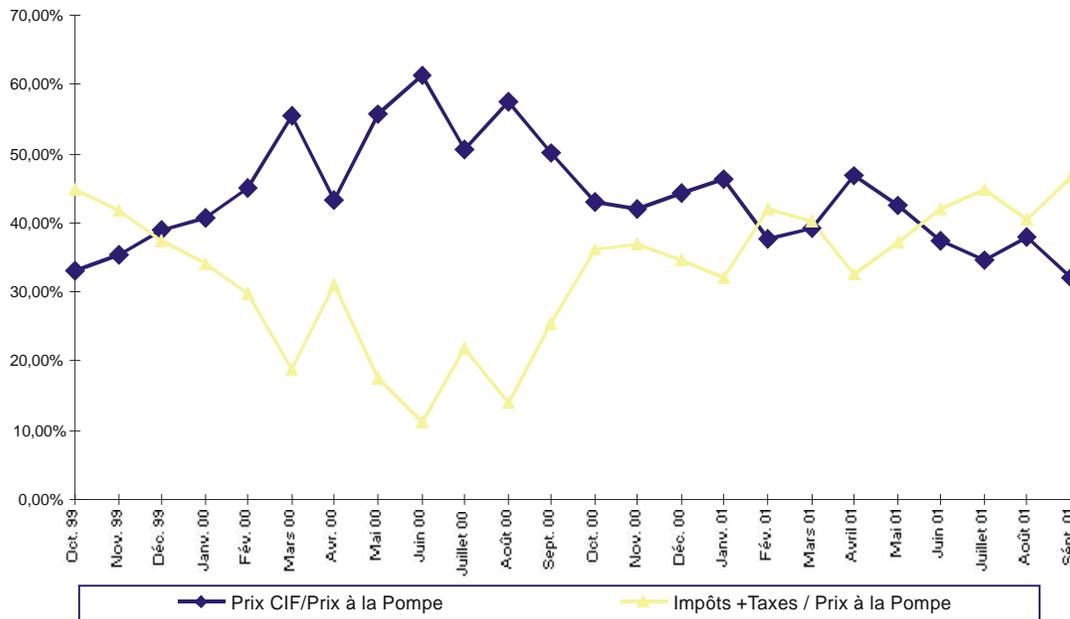
Le financement du déficit de l'Administration centrale a été assuré principalement par la BRH à hauteur de 2 317,1 MG et par l'accumulation des arriérés de paiements au titre de la dette externe. Compte tenu du déficit de ressources, le gouvernement a opté pour l'élimination des arriérés de salaires au détriment de la liquidation du service de la dette. Les arriérés de paiement au titre de la dette externe sont passés de 171,5 MG à 492 MG durant l'exercice. L'État haïtien a donc, d'une part, réglé des arriérés pour un montant de 443 MG et en a accumulé 1 051 MG, d'où une accumulation nette de 608 MG par rapport à une réduction prévue de 311 MG.

Graphique 15 : Évolution de la part relative du prix CIF et des impôts et taxes dans le prix à la pompe

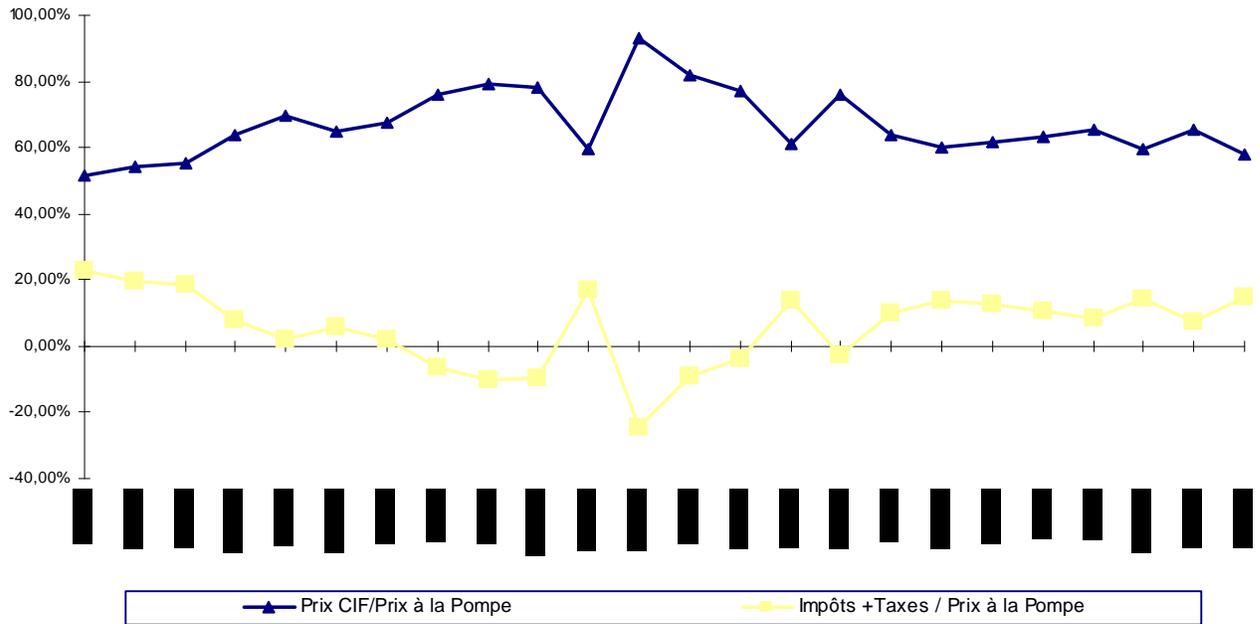
15.a Gasoline 91



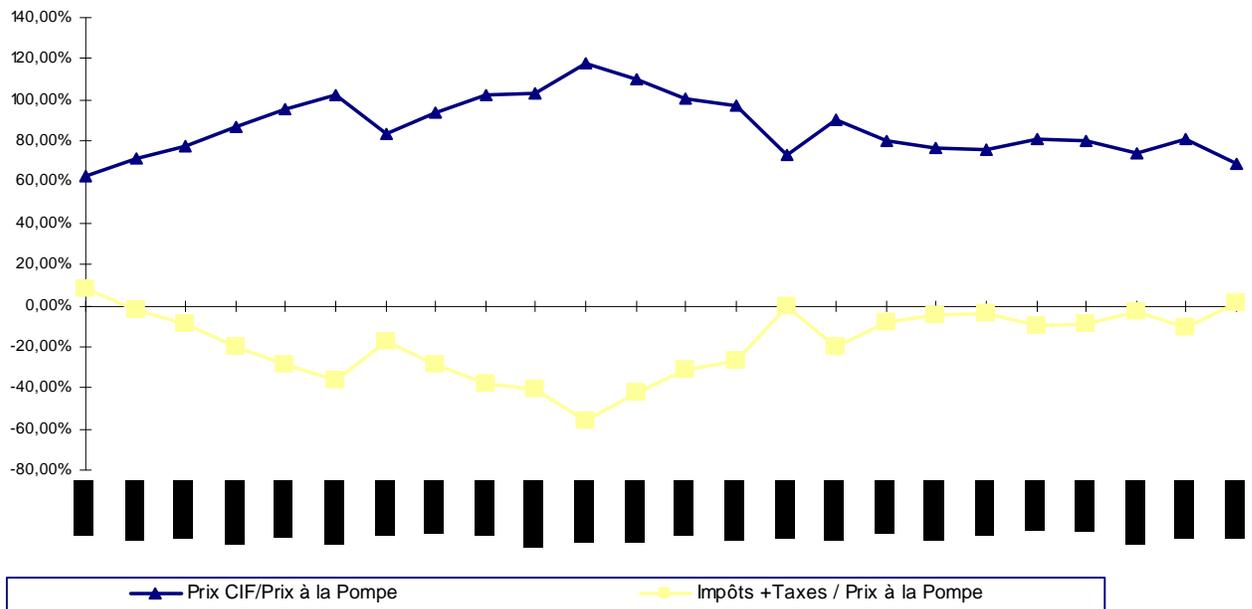
15.b Gasoline 95



15.c Gasoil



15.d Kérosène



IV. BALANCE DES PAIEMENTS

La balance des paiements d'Haïti en 2001 a été influencée par la poursuite de la baisse des flux d'assistance externe, un taux de croissance négatif du PIB réel (1,10 %) et une dépréciation de 3,45 % du taux de change⁷. Elle a également été affectée par :

1. une décélération de la croissance économique aux États-Unis⁸ ;
2. une baisse de la demande américaine de produits textiles qui constituent la principale composante des exportations d'Haïti ;
3. une importante diminution du prix du café sur les marchés internationaux passant de 0,80 à 0,58 dollar ÉU la livre⁹ ;
4. une relative stabilité du cours mondial de pétrole brut qui est passé de 28,12 à 27,05 dollars ÉU le baril¹⁰ ;
5. un renforcement des normes sanitaires appliquées par la USDA-Aphis¹¹, sur les importations américaines de mangues ;
6. un recul des taux d'intérêts sur le marché monétaire américain de 5,60 % à 4,47 % en moyenne¹².

Elle a affiché un solde global positif de 1,20 millions de dollars ÉU, en augmentation de 46,87 millions de dollars ÉU par rapport à l'exercice précédent, s'expliquant par l'amélioration du solde du compte des opérations financières et la baisse du déficit du compte courant.

IV.1 Les transactions courantes

Le compte courant a enregistré une baisse de 36,66 % de son solde déficitaire qui a atteint 53,44 millions de dollars ÉU en 2001. Ce repli est le résultat de la progression de 4,37 % des transferts courants et du recul de 0,75 % du déficit commercial. Exprimé en pourcentage du PIB, le déficit courant incluant les dons officiels est passé de 2,19 % à 1,51 %, alors que le déficit courant hors dons a représenté 7,19 % du PIB en 2000 contre 4,89 % en 2001.

Solde des biens et services

Le solde des biens et services est passé de – 787,60 millions de dollars ÉU à -788,81 millions en 2001. Cette quasi-stagnation est attribuable à la baisse de 5,26 millions de dollars ÉU du déficit commercial qui a contenu la détérioration de 6,47 millions de dollars ÉU de la balance des services.

⁷ Taux de référence moyen, glissement annuel septembre.

⁸ Principal partenaire commercial d'Haïti.

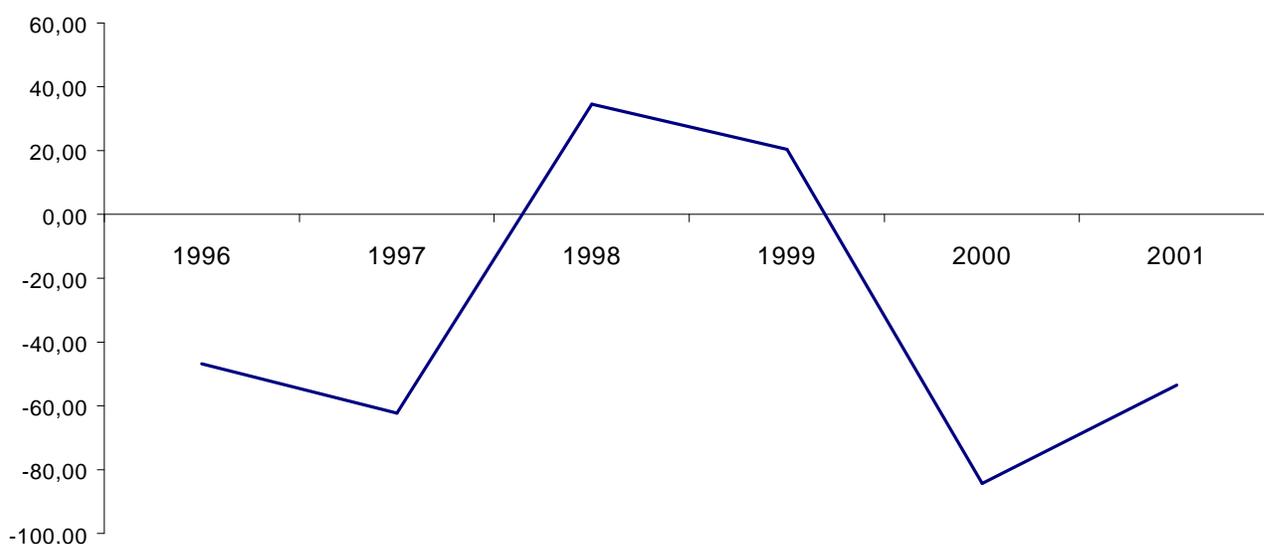
⁹ 2^e composante du total des exportations

¹⁰ Cours moyen du pétrole brut

¹¹ US Department of Agriculture

¹² Taux sur les Treasury-Bills américains (maturité 3 mois)

Graphique 16 Solde courant de la balance des paiements d'Haïti
(en millions de dollars ÉU)



Le taux d'ouverture de l'économie¹³ a connu une légère hausse en 2001 passant de 0,46 à 0,47. Cette évolution est le résultat de la contraction de l'activité économique étant donné que les transactions de biens et services ont affiché un repli de 5,6 % par rapport à l'exercice précédent. Le taux de dépendance de l'économie¹⁴ de son côté, a légèrement progressé en 2001, passant de 0,33 à 0,35. Cette évolution reflète, comme dans le cas du taux de couverture, le recul de l'activité économique, vu que les importations de biens et services ont régressé de 3,89 % en 2001. Le taux d'effort d'exportations¹⁵ s'est légèrement replié en 2001, passant de 0,12 à 0,11 et reflétant une contraction des exportations de biens et services supérieure à celle du PIB.

Balance commerciale

Le déficit commercial a diminué de 0,75 % en 2001 pour atteindre 692,75 millions de dollars ÉU en raison du recul de 2,78 % des importations de biens. Cette faible amélioration de la balance commerciale a été observée en dépit d'une chute de 7,23 % des exportations étant donné que le poids relatif de ces dernières dans le total des transactions commerciales (22,93 %) avec l'étranger est de loin inférieur à celui des importations (77,07 %). Le taux de couverture des importations¹⁶ s'est légèrement contracté en 2001, passant de 0,31 à 0,30 en raison d'une variation des importations de biens supérieure de 5,26 millions de dollars ÉU à celle des exportations de biens.

¹³ ratio de la somme des exportations et des importations de biens et de services rapportée au PIB

¹⁴ ratio des importations de biens et services rapportées au PIB

¹⁵ ratio des exportations de biens et services rapportées au PIB

¹⁶ ratio des exportations rapportées aux importations de biens

**Tableau 4 Résumé de la balance des paiements
(en millions de dollars ÉU)**

	1998	1999	2000 (P)	2001 (P)
A. COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	34,55	20,38	-84,37	-53,45
Biens et services	-560,30	-640,66	-787,60	-788,82
Crédit	479,34	527,98	488,85	437,98
Débit	-1 039,64	-1 168,64	-1 276,45	-1 226,80
Biens	-522,69	-597,39	-698,01	-692,75
Crédit	299,36	339,41	316,38	293,46
Débit	-822,05	-936,8	-1014,39	-986,21
Services	-37,61	-43,27	-89,59	-96,07
Crédit	179,98	188,57	172,47	144,52
Débit	-217,59	-231,84	-262,06	-240,59
Revenus	-11,65	-12,61	-9,19	-8,21
Crédit				
Débit	-11,65	-12,61	-9,19	-8,21
Transferts courants	606,50	673,65	712,42	743,58
Crédit	606,50	673,65	712,42	743,58
Débit				
B. COMPTE DE CAPITAL	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit	0,00	0,00	0,00	0,00
Débit	0,00	0,00	0,00	0,00
C. COMPTE D'OPERATIONS FINANCIERES	187,78	81,11	-12,08	47,49
Investissements directs	10,76	30,00	13,25	4,40
Autres Investissements	177,02	51,11	-25,33	43,09
Secteur des Administrations publiques (net)	37,70	71,82	26,34	19,68
Secteur bancaire (net)	-1,72	-3,91	-62,25	5,14
Secteur non bancaire (net)	140,00	-15,00	6,00	17,00
Autres avoirs et engagements(nets)	1,04	-1,80	4,58	1,27
D. ERREURS ET OMISSIONS NETTES	-187,86	-80,13	50,78	7,15
BALANCE GLOBALE (A+B+C+D)	34,47	21,36	-45,67	1,20
E. FINANCEMENT	-34,47	-21,36	45,67	-1,20
Avoirs de réserve ^a	-29,10	-33,61	57,07	-4,98
Utilisation des crédits et prêts du FMI	-5,32	11,53	-15,50	-4,20
Autres Engagements ^b	-0,05	0,72	0,15	1,12
Variation des Arriérés de paiement ^c			3,95	6,86
Rééchelonnement obtenu				
Pour mémoire				
Assistance externe	311,58	334,95	203,84	135,48
Dons officiels ^d	279,2	251,6	193,00	120,00
Prêts nets	32,38	83,35	10,84	15,48

Source : Banque de la République d'Haïti (BRH)

Banque des Règlements Internationaux (BRI)

(P) : Données provisoires

a : Variation des avoirs de réserve bruts Le signe (-) signifie une augmentation.

b : Engagements à court terme envers les Organisations financières internationales

c : Sans signe = accumulation; (-) = remboursement

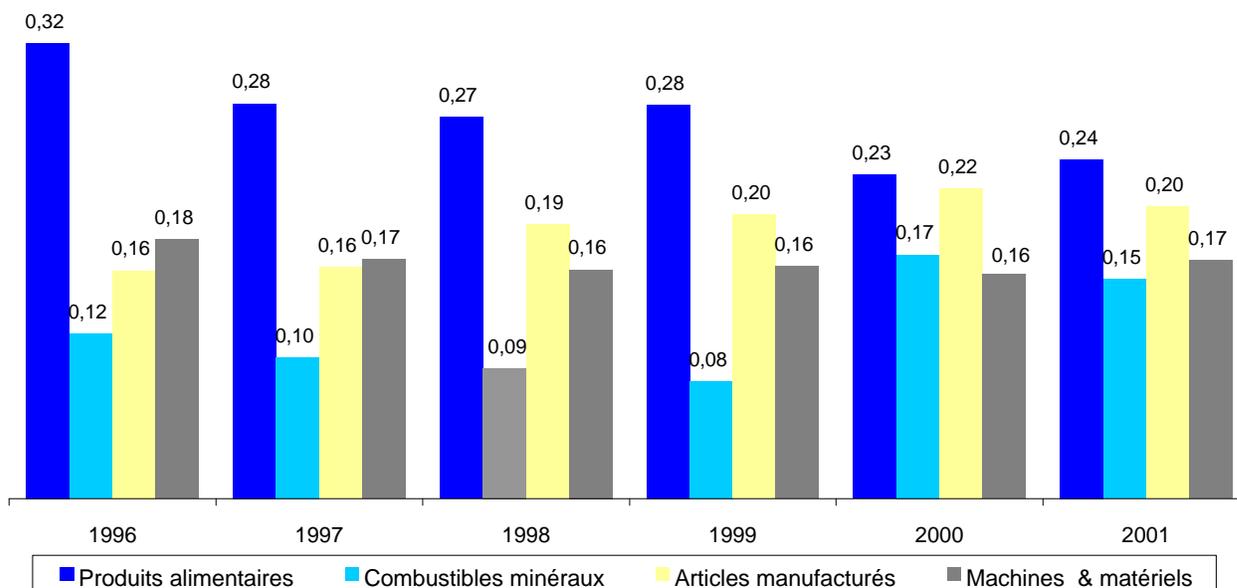
d : Transferts publics(appellation des anciennes éditions du Manuel de BDP). Enregistrés maintenant dans la rubrique Transferts courants.

Importations

Le recul des importations de 1 014,39 à 986,21 millions de dollars ÉU observé en 2001, est en partie imputable à la conjoncture économique précaire, marquée par un taux de croissance négatif du PIB réel (-1,10 %). Ces facteurs ont favorisé la contraction de certaines composantes importantes dans le total des importations. Les combustibles minéraux et les articles manufacturés, représentant respectivement 16,50 et 21,54 % du total FOB, ont enregistré

des baisses respectives de 12,74 % et 10,48 % par rapport à l'année 2000. Leur évolution est à l'origine de la baisse des importations observée malgré la progression de 5,52 % de la principale composante, la branche alimentaire, qui détient un poids relatif de 26,50 % dans le total et celle de 2,15 % de la branche «Machinerie et matériel de transport» représentant 17,74 % du total.

Graphique 17 Part relative des principales importations
(en pourcentage du total)



La diminution des importations de combustibles minéraux en 2001 est imputable au recul du volume importé qui est passé de 4,54 à 3,79 millions de barils, dans un contexte de relative stabilité du cours mondial des produits pétroliers.

Les autres composantes ayant un poids négligeable dans le total des importations ont évolué de la manière suivante en 2001: Les produits chimiques ont stagné à 50,83 millions de dollars ÉU, les articles manufacturés divers ont progressé de 32,87 % et les huiles et graisses ont chuté de 18,15 %.

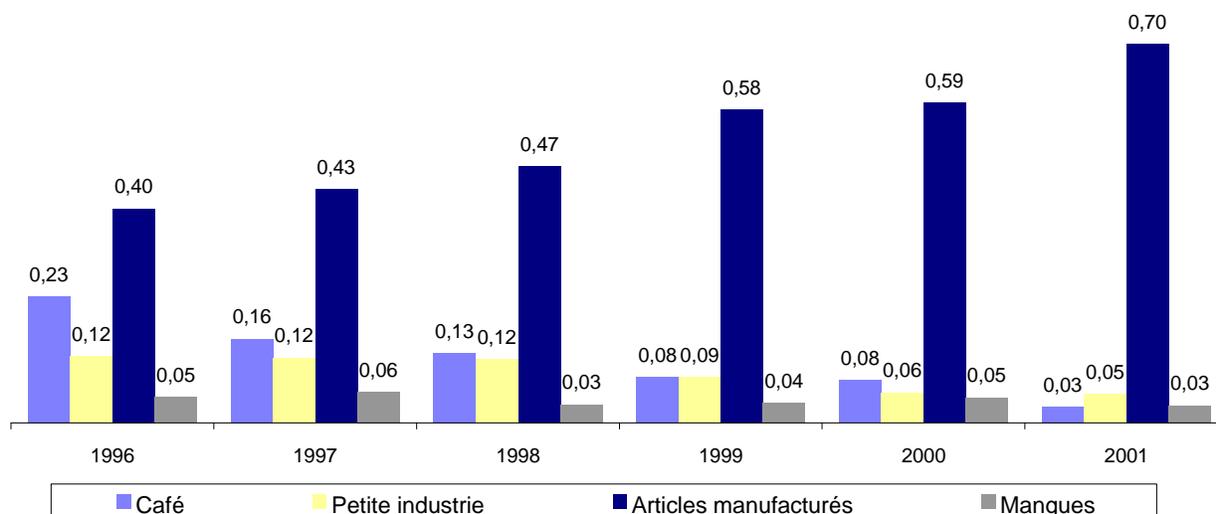
Exportations

Les exportations ont diminué de 7,23 % pour atteindre 293,49 millions de dollars ÉU en 2001. Ce repli est attribuable principalement à l'important recul du cours mondial de café, au renforcement des normes sanitaires appliquées aux exportations de mangues par la USDA-Aphis et à une légère contraction de la demande américaine de produits textiles. Ce mouvement à la baisse a touché toutes les composantes des exportations à l'exception de celles de cacao (8,62 %) stimulées par l'évolution à la hausse du cours mondial de ce produit.

Les exportations d'articles manufacturés, représentant 69,86 % du total¹⁷, ont régressé de 2,52 % en 2001, principalement à cause du léger recul de la demande américaine de produits textiles. Depuis l'année 2000, les exportateurs sont assujettis à de nouvelles exigences de production, conséquences de l'initiative CBI¹⁸ qui détermine les normes qui régissent le secteur manufacturier. Celles-ci impliquent une plus grande valeur ajoutée, vu que les activités de production ne se limitent plus à l'assemblage de produits semi-finis mais s'étendent aux activités de coupe et de couture. Toutefois, l'application de ces nouvelles normes exige que les producteurs consentent de nouveaux investissements en équipements et en main-d'œuvre plus qualifiée. Ces nouvelles exigences n'ont pu être satisfaites par certains exportateurs qui ont dû cesser leurs activités de production.

Les exportations de café ont régressé de 42,13 % pour atteindre 4,12 millions de dollars ÉU en 2001. Cette baisse exprime à la fois un effet volume et un effet prix. En effet, les volumes sont passés de 59 915 à 52 000 sacs alors que le cours mondial a enregistré une chute de 27,50 %. Le poids du café dans le total des exportations qui était de 13,00 % en 1998, 8,49 % en 1999 et 4,43 % en 2000, n'a représenté que 2,94 % du total en 2001.

**Graphique 18 Part relative des principales exportations
(en pourcentage du total)**



Après avoir crû en moyenne de 17 % ces deux dernières années, les exportations de mangues, représentant 2,84 % du total des exportations, ont chuté de 50,12 % en 2001. Elles ont été affectées par l'application de nouvelles normes sanitaires¹⁹ appliquées par la USDA-Aphis.

Les autres composantes dont le poids relatif dans le total des exportations est négligeable, ont connu des baisses importantes situées dans la fourchette de 16,63 % à 73,89 %. Elles concernent les branches suivantes : la petite industrie (-16,63 %), les huiles essentielles (-27,84 %), les pites et ficelles (-73,89 %) et les autres produits primaires (-36,59 %).

¹⁷ total incluant la valeur ajoutée de cette branche.

¹⁸ Caribbean Basin Initiative

¹⁹ Ces dispositions prévoient que sur tout échantillon de cent mangues, il suffit que l'une d'entre elles ne soit pas conforme à la norme sanitaire pour que la cargaison soit rejetée.

Les transferts courants

Les transferts courants sans contrepartie ont enregistré une hausse de 4,37 % en 2001, liée à la progression des transferts privés qui sont passés de 519,42 à 623,58 millions de dollars ÉU.

Les transferts publics²⁰ de leur côté, affectés par la poursuite de la baisse des flux d'aide externe, ont reculé de 37,87 % pour se chiffrer à 120,00 millions de dollars ÉU en 2001.

Services

Le solde du compte des services s'est détérioré, passant de -89,59 à -96,07 millions de dollars ÉU suite à la baisse de 16,20 % des recettes, plus importante que celle observée au niveau des dépenses (8,19 %).

La baisse des recettes de services est liée à la diminution de 45,01 % des revenus sur les appels internationaux du leader du marché et à la contraction de 8,23 % des recettes touristiques.

Le recul des dépenses de services s'explique d'une part, par la baisse des services de fret résultant de celle des importations et d'autre part, par la diminution des dépenses de voyages effectuées par les résidents haïtiens.

Revenus

Le solde déficitaire du compte des revenus s'est contracté de 10,66 %, atteignant 8,21 millions de dollars ÉU en 2001, en raison de la diminution des intérêts versés en règlement du service de la dette externe. Toutefois une accumulation d'arriérés de paiement de 3,61 millions de dollars ÉU au titre des intérêts a été observée.

IV.2 Mouvements de capitaux

Opérations financières

Le solde du compte des opérations financières s'est amélioré de 48,57 millions de dollars ÉU en 2001, en raison de la progression du solde du poste «Autres investissements» qui est passé d'un déficit de 25,33 millions de dollars ÉU à un surplus de 32,09 millions de dollars ÉU.

Les différentes composantes des «Autres investissements» ont évolué de la manière suivante :

- Les décaissements nets au titre de la dette externe sont passés de 26,34 à 19,68 millions de dollars ÉU en raison du non décaissement des prêts de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) ratifiés par le Parlement. La BID et la République de Taïwan ont été les deux principaux bailleurs de fonds internationaux au cours de l'année 2001.

²⁰ dons au titre de l'assistance externe.

- Les avoirs extérieurs nets du secteur bancaire ont régressé au cours de l'exercice induisant des entrées nettes de capitaux de 5,14 millions de dollars ÉU. Ce recul des avoirs extérieurs résulte des nouvelles exigences faites aux banques en matière de constitution des réserves obligatoires sur les passifs en devises et de la baisse des taux d'intérêts sur le marché monétaire américain qui a conduit à un renforcement du différentiel de taux d'intérêt en faveur d'Haïti.
- Les flux d'investissements directs²¹ ont été à nouveau altérés par la situation socio-politique du pays. Cette situation traduit un certain attentisme peu favorable au développement des affaires dans le pays.

Financement

Le financement de la balance des paiements a été caractérisé par une faible accumulation des réserves brutes de l'ordre de 4,98 millions de dollars ÉU attribuable à l'augmentation des dépôts en dollars des banques commerciales à la BRH, une accumulation des arriérés de paiement d'environ 6,86 millions de dollars ÉU²² et à une diminution de 4,20 millions de dollars ÉU des engagements envers le FMI.

En revanche, les réserves officielles brutes ont diminué de 53,02 millions de dollars ÉU pour représenter 2,05 mois d'importations au 30 septembre 2001 contre 2,47 au 30 septembre 2000.

²¹ Estimation provisoire

²² Intérêts et principal